



SUITE AUX INTEMPERIES ENREGISTREES
DANS PLUSIEURS WILAYAS :

La Protection civile poursuit ses interventions

page3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Jeudi 22 Janvier 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

REUNION DU GOUVERNEMENT :

Les dossiers de l'audiovisuel, la jeunesse et le climat au menu



page 2

Actualité



SEMICA TCHAD 2026 :

TEBBOUNE :

«L'Afrique
doit valoriser
ses ressources
pour son
développement »

2

Clôture des réunions
pour le suivi
de la stratégie
nationale
de prévention
et de lutte contre
la corruption

2

INTEMPERIES:
Jusqu'à 120 mm
de pluies
enregistrés,
les autorités
sur le qui-vive

3

Abdelhafid Djeghri détaille l'accès gratuit
aux médicaments pour les démunis non-assurés

p 3

SEMICA TCHAD 2026 :

ABDELMAJID TEBBOUNE : « L'Afrique doit valoriser ses ressources pour son développement »

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a représenté ce mercredi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture officielle du Salon international des mines, carrières et hydrocarbures « SIMICA Tchad 2026 », à N'Djamena, capitale du Tchad.

L'événement, qui se tient du 21 au 23 janvier, est organisé sous le haut patronage du président tchadien Idriss Déby Itno. La cérémonie a été présidée par le Premier ministre tchadien, Allamaye Halina, et a rassemblé plusieurs ministres algériens, dont le ministre de l'Industrie Yahia Bachir et le ministre de l'Energie Mourad Adjaj, ainsi que les PDG de Sonatrach, Naftal et du GICA, accompagnés de hauts responsables du secteur extractif algérien et de plusieurs pays africains. Dans son allocution lue au nom du président Tebboune, le ministre Mohamed Arkab a rappelé l'engagement de l'Algérie en faveur de la coopération africaine et du partenariat Sud-Sud, affirmant que « le futur de l'Afrique se construit avec la valorisation de ses ressources naturelles et les efforts de ses fils ». Le président Tebboune a insisté sur le potentiel considérable du continent en hydrocarbures et minerais stratégiques, tout en soulignant que le vrai défi est la gestion efficace et durable de ces richesses pour créer de la valeur, des emplois et soutenir le développement économique et social des peuples africains. Il a également appelé à une gouvernance transparente et responsable dans le secteur extractif, intégrant transfert de technologie, renforcement du contenu local et respect des normes environnementales, tout en encourageant les investissements équi-



brés et les partenariats durables. Enfin, Tebboune a mis en avant l'expérience algérienne en hydrocarbures et mines, fondée sur le contrôle national des ressources, le développement des chaînes de valeur et la formation

des compétences, et a affirmé la volonté de l'Algérie de partager cette expertise avec les pays africains, afin de soutenir leur développement et renforcer l'intégration économique continentale.

REUNION DU GOUVERNEMENT :

Les dossiers de l'audiovisuel, la jeunesse et le climat au menu

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif portant les conditions d'exercice de l'activité de production audiovisuelle, de la prise en charge des jeunes et du plan national d'adaptation au changement climatique, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : «Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 21 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le

Gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif portant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles. Ce décret s'inscrit dans le cadre du parachèvement de la promulgation des textes d'application de la loi relative à l'activité audiovisuelle. Ce texte permettra la mise en place d'un dispositif réglementaire intégré pour l'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles et facilitera l'intégration de solutions et

outils numériques dans le processus de dépôt et de traitement des demandes y afférentes. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication relative aux mécanismes et programmes proposés pour une prise en charge responsable et durable des jeunes assistés âgés de plus de 18 ans. Il s'agit d'une catégorie de personnes pour lesquelles les pouvoirs publics s'attellent à mettre en place un cadre de prise en charge particulier et les accompagner vers une autonomie et une insertion professionnelle et sociale durable et sans

entraves. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le plan national d'adaptation au changement climatique, qui constitue un outil stratégique visant à renforcer la résilience de l'Algérie face aux effets du changement climatique et aux défis environnementaux. Le plan identifie les impacts sur les ressources hydriques, l'agriculture, la santé et les écosystèmes, tout en prévoyant des outils opérationnels, tels que la cartographie de vulnérabilité et les plans communaux d'adaptation».

Chanegriha poursuit sa visite officielle au Qatar

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), poursuit sa visite officielle à l'État du Qatar, entamée dimanche, et dont il a entamé ce mercredi la quatrième journée. Pour rappel, et lors de la troisième journée de cette visite, le général d'armée a continué sa tournée à travers les différents pavillons du salon international de défense, qui connaît cette année une forte participation de nombreux exposants et entreprises spécialisées dans l'industrie militaire. Cette manifestation constitue une plateforme de premier

plan pour la présentation des dernières avancées technologiques dans le domaine de la défense, notamment navale. À cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha a inspecté de près les équipements et systèmes militaires les plus récents dans le domaine des industries navales de défense. Des explications détaillées et précises lui ont été fournies concernant les matériels exposés, ainsi que sur les innovations technologiques développées par les sociétés industrielles spécialisées dans les technologies maritimes. Le chef d'état-major de l'ANP et la délégation qui l'accompagne ont également pris connaissance des solutions les

plus avancées dans les domaines des drones, des systèmes de commandement et de contrôle, de la cybersécurité, ainsi que des armements et des véhicules blindés. Ces présentations ont permis de mettre en lumière les évolutions majeures enregistrées dans les technologies de défense modernes. Cette visite a aussi été l'occasion d'échanges avec les responsables et représentants de plusieurs entreprises industrielles internationales. Les discussions ont porté sur le partage d'expériences et l'exploration de perspectives de coopération et de partenariats potentiels, notamment dans les domaines de la fabrication, de la maintenance et du

transfert de technologie. Ces partenariats visent à renforcer les capacités opérationnelles et à moderniser les équipements militaires conformément aux normes internationales. Par ailleurs, au siège du ministère qatari de la Défense à Doha, le général d'armée Saïd Chanegriha a été reçu par Son Excellence le cheikh Saoud ben Abderrahmane Al Thani, vice-Premier ministre et ministre d'État aux Affaires de la Défense. Les deux responsables ont tenu une rencontre en tête-à-tête, au cours de laquelle ils ont abordé des questions d'intérêt commun et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la défense.

Ban Ki-moon prochainement à Alger

L'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, se rendra prochainement en Algérie en sa qualité de président du conseil d'administration l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI). C'est ce que ressort d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères ponctuant une entrevue tenue ce mardi entre le SG du ministère Lounes Magramane et le directeur de cet institut, Sanghyup Kim, qui effectue une visite de travail en Algérie les 20 et 21 janvier 2026. Ban Ki-moon se rendra à Alger sur invitation qui lui a été adressée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, souligne communiqué, affirmant que les préparatifs de cette visite ont été abordés à l'occasion de la rencontre entre le SG du ministère et le directeur du GGGI.

Clôture des réunions pour le suivi de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption

Les réunions de coordination organisées par la Haute Autorité de Transparence, de Prévention et de Lutte contre la corruption (HATPLC), dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, indique mercredi un communiqué de cette instance. Ces réunions, qui s'inscrivent dans le cadre des missions constitutionnelles de la HATPLC, et dont les travaux ont pris fin mardi soir, ont regroupé les différents secteurs et organismes concernés par l'exécution de cette stratégie nationale, précise le communiqué. Ces rencontres ont permis de débattre "des modalités d'application et d'exploitation de la plateforme numérique lancée par la HATPLC et dédiée au suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, en tant qu'outil clé permettant de renforcer la coordination entre les différents secteurs et d'assurer le suivi, en temps réel, de l'avancement de l'exécution de la Stratégie, outre le lancement de l'élaboration du plan d'action pour l'année 2026". Ces réunions, qui se sont poursuivies trois jours durant, ont vu la participation de 52 représentants de différents secteurs ministériels et d'institutions législatives et de contrôle, d'instances consultatives et d'établissements sous tutelle. Ces rencontres ont été organisées en prévision de la tenue des réunions des différentes sous-commissions et de la réunion de la Commission nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, dans sa première session de l'année 2026, conclut le texte.

BMS :

Pluies orageuses, aujourd'hui, sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de rafales de vent, affecteront, jeudi, plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance «Orange», le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa, Blida, Ain Defla, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Nord de Tiaret et Saïda, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, et ce, demain jeudi à partir de 1h00 jusqu'à 15h00.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations

Edité par EURL Société Seghir
de communication

Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

**Directrice
de la publication**

FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazardoc.com

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :

www.fr.eddiwan.dz

Email :

contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

SUITE AUX INTEMPERIES ENREGISTREES DANS PLUSIEURS WILAYAS :

La Protection civile poursuit ses interventions

Les services de la Protection civile poursuivent les interventions sur le terrain, à la suite des intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour assurer la célérité et l'efficacité des opérations.

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de la communication au sein de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les services de la Protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels, pour une plus grande efficacité et célérité des interventions sur le terrain, précisant que "des plans spéciaux ainsi que des mesures préventives proactives ont été mis en place afin de préserver l'intégrité des citoyens et protéger leurs biens". L'intervenant a détaillé que, durant les dernières 24 heures, 3.343 interventions, ayant concerné notamment l'évacuation sanitaire, les accidents de circulation, l'absorption des eaux pluviales sur les routes et au niveau des bâtiments, ainsi que le secours de personnes bloquées à l'intérieur de leurs véhicules ont été enregistrées à travers plusieurs wilayas du pays. Dans ce contexte, le responsable a rappelé la nécessité de suivre les consignes et les conseils émis par les services de la Protection civile en cette période d'intempéries,



en réduisant la vitesse au volant pour les conducteurs, en utilisant les feux de croisement, en respectant la distance de sécurité, en évitant d'exécuter

les manœuvres et les dépassements dangereux, et à s'éloigner des oueds. M. Bernaoui a, en outre, appelé à contacter en cas d'incident les services

de la Protection civile sur le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14 en précisant la nature du danger et l'adresse exacte.

Abdelhafid Djeghri détaille l'accès gratuit aux médicaments pour les démunis non-assurés

Le directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), Abdelhafid Djeghri, est revenu en détail ce mercredi sur le lancement de la carte électronique destinée à faciliter l'accès aux médicaments pour les personnes démunies sans couverture sociale. Ce dispositif, officiellement mis en œuvre le 19 du mois en cours, marque une avancée majeure dans le système de protection sociale en Algérie. S'exprimant dans l'émission « L'Invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Abdelhafid Djeghri a indiqué que « cette carte s'adresse à une catégorie bien précise de citoyens : les personnes sans revenus, non affiliées à un régime de sécurité sociale et ne bénéficiant d'aucun dispositif de soutien existant. Contrairement aux salariés, aux chômeurs indemnisés, aux personnes en situation de handicap ou aux bénéficiaires des allocations de solidarité, ces citoyens ne disposaient jusque-là d'aucune couverture leur permettant d'accéder régulièrement aux médicaments ».

Quid de la démarche à suivre ?

Selon lui, « pour être reconnue comme

personne démunie non assurée sociale, la démarche commence au niveau de l'Assemblée populaire communale du lieu de résidence. Le citoyen concerné doit y déposer un dossier administratif attestant de sa situation sociale. Après enquête, le dossier est transmis à une commission de wilaya qui statue officiellement sur l'éligibilité. Une fois cette qualité reconnue, la personne peut bénéficier du nouveau dispositif prévu par le décret exécutif 24-187 », précisant que « ce texte vient corriger les limites d'un ancien système jugé insuffisant. Auparavant, la prise en charge concernait uniquement les personnes démunies atteintes de maladies chroniques et se limitait à une liste restreinte d'environ 136 médicaments. Désormais, le champ des bénéficiaires est élargi à l'ensemble des personnes démunies, qu'elles soient atteintes ou non de maladies chroniques, avec une extension importante au profit des enfants mineurs à charge ».

Plus de 5 500 produits pharmaceutiques pris en charge

Il dira que l'une des avancées majeures réside dans « l'élargissement spectaculaire de la liste des médicaments pris en charge ». Celle-ci dépasse au-

jourd'hui les 5 500 produits pharmaceutiques, couvrant aussi bien les affections chroniques que les maladies aiguës, en fonction de l'état de santé du patient et sur prescription médicale. Cette mesure permet une prise en charge sans limite tant que le besoin médical est justifié. Autre nouveauté importante, « l'accès aux médicaments se fait désormais à travers le réseau national des officines privées conventionnées avec la sécurité sociale. Plus de 13 000 pharmacies sont aujourd'hui partenaires de la CNAS, offrant ainsi une proximité géographique et un accès facilité aux bénéficiaires, quel que soit leur lieu de résidence ». Aux yeux de M. Djeghri, « la carte électronique constitue un tournant en matière de modernisation de la gestion. Toutes les informations nécessaires à l'identification du bénéficiaire, à ses droits et, le cas échéant, à ses traitements chroniques y sont intégrées. Cette dématérialisation permet d'alléger les procédures, de réduire l'usage du papier et de garantir une meilleure fluidité dans l'accès aux soins. Pour les enfants mineurs atteints de maladies chroniques, une carte individuelle est délivrée afin de permettre un suivi mé-

dical régulier et des soins récurrents sans contrainte ».

Près de 3 000 bénéficiaires potentiels à l'échelle nationale

Sur le plan opérationnel, Abdelhafid Djeghri a précisé que « la CNAS s'est fixé un délai de 15 jours après réception des listes validées par les commissions de wilaya pour produire et acheminer les cartes. À ce jour, plus de 375 personnes, auxquelles s'ajoutent leurs enfants mineurs, ont déjà été recensées dans 23 wilayas, et les estimations font état de 2 000 à 3 000 bénéficiaires potentiels à l'échelle nationale ». Enfin, ce responsable a souligné « l'importance du contrôle et du suivi », soulignant que « le système électronique permettra de prévenir les abus, de contrôler la cohérence entre prescriptions et états de santé, et de constituer une base de données fiable pour orienter les futures décisions en matière de protection sociale ». Pour Abdelhafid Djeghri, « ce dispositif incarne la volonté de l'État d'assurer un accès équitable aux soins et de renforcer progressivement l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables ».

INTEMPERIES:

Jusqu'à 120 mm de pluies enregistrés, les autorités sur le qui-vive

Les autorités du pays sont sur le-vive suite aux intempéries touchant plusieurs wilayas du pays. Dans un communiqué publié ce mardi, le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et des Transports assure que les services concernés restent mobilisés pour toute éventualité. Plusieurs wilayas connaissent de fortes précipitations ce mardi. Dans certaines régions les quantités de pluies enregistrées ont atteint les 120 mm, a souligné le ministère.

Chose qui a entraîné une élévation du niveau des eaux dans plusieurs oueds et cours d'eau ainsi que sur de nombreux axes routiers, ajoute la même source, affirmant que les opérations d'intervention se poursuivent par les autorités locales et les services compétents. Le département de Said Sayoyd assure en outre que les autorités compétentes suivent la situation de près, en mettant en place des cellules de suivi et de vigilance et en mobili-

sant toutes les ressources humaines et matérielles.

L'appel du ministère aux citoyens

Les différents services concernés ont été en outre mis en état de veille afin de garantir la rapidité et l'efficacité des interventions, notamment en ce qui concerne l'ouverture des routes, la sécurité des habitants et le suivi des points noirs, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le ministère a réitéré son appel aux citoyens pour qu'ils fassent preuve de la plus grande prudence, d'éviter de se déplacer sauf en cas de nécessité de s'éloigner des lits de rivières et des zones basses. Les citoyens ont été en outre invités à signaler immédiatement toute situation dangereuse via les numéros d'urgence à savoir le 1021 pour la protection civile, 1548 concernant la police et le 1055 pour la gendarmerie nationale.

PROTECTION CIVILE : Plus de 3 300 interventions en 24 heures

La Protection civile a mené une activité soutenue au cours des dernières 24 heures, intervenant à un rythme élevé sur l'ensemble du territoire national, notamment pour des accidents de la route et des cas d'intoxication au monoxyde de carbone. La Protection civile a indiqué ce mercredi avoir réalisé 3 343 interventions durant les dernières 24 heures, soit une intervention toutes les 25 secondes. Les accidents de la route ont nécessité 154 interventions, ayant fait 165 blessés et causé 5 décès. Par ailleurs, les équipes de secours sont intervenues à 8 reprises pour des accidents d'empoisonnement au monoxyde de carbone, permettant de prendre en charge 20 personnes intoxiquées, avec 1 décès enregistré.

GRANDES ENTREPRISES : Prorogation jusqu'à demain aujourd'hui du délai de souscription de la déclaration fiscale mensuelle du mois de décembre

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prorogation jusqu'à demain jeudi du délai de souscription de la déclaration fiscale G n 50, pour les grandes entreprises, relative au mois de décembre 2025. «La DGI porte à la connaissance des contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, que le délai de souscription de la déclaration mensuelle, série G n 50, relative au mois de décembre 2025, est prorogé jusqu'au jeudi 22 janvier 2026, inclus», a fait savoir la même source. Pour la DGI, il s'agit à travers cette prorogation accordée, de «permettre à l'ensemble des contribuables d'accomplir leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions».

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 5 morts et 189 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont mortes et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila, avec 2 personnes décédées, suite à une collision entre un véhicule et un camion, survenue sur la RN 45 dans la commune de Chelal. Par ailleurs, quatre (4) personnes sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et de chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles, à travers les wilayas d'Annaba (2 décès) et de Béjaïa (2 décès). En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour une opération d'épuisement des eaux pluviales à l'entrée d'un jardin public dans le chef-lieu de wilaya de Laghouat, ainsi que le dégagement de quatre véhicules coincés, suite au cumul de neige au Cap Bourdjioua, sur la RN 42, au niveau de la commune de Taklait, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, selon la même source.

ENTREPRENEURIAT FEMININ : Ouadah préside le lancement du «Défi ANGEM : 1000 femmes/1000 projets»

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a donné, hier mardi à Alger, le coup d'envoi officiel du «Défi ANGEM : 1000 femmes/1000 projets», à l'initiative de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), visant l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle dans l'économie nationale.

Ce défi prévoit le soutien à l'investissement dans plusieurs domaines, à l'instar de la transformation et la conservation des fruits et légumes ainsi que le conditionnement des produits alimentaires, en raison de leur importance dans la valorisation des ressources locales, le renforcement de la sécurité alimentaire et la création d'emplois. Le ministre a souligné que le lancement de cette initiative contribuera à renforcer la participation des femmes à l'activité économique et à permettre au plus grand nombre d'entre elles de lancer des microprojets rentables. La femme participe également à la préservation du patrimoine traditionnel algérien et au développement des compétences, notamment dans les domaines artisanal et alimentaire, favorisant ainsi le renforcement des chaînes de valeur et l'accès progressif aux marchés, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Ouadah a affirmé que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire. Il a ajouté que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire. Pour sa part, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil, a affirmé



que l'Agence aspire, à travers ce défi, à accompagner et financer pas moins de 1000 femmes à travers les différentes wilayas du pays, en concrétisation du programme du président de la République basé sur la construction d'une économie productive et diversifiée, l'encouragement de l'initiative et l'élargissement de la base d'activité, notamment par le soutien aux micro-entreprises. Le choix du projet s'inscrit dans une approche basée sur l'autonomisation

économique en tant qu'outil de développement durable, a-t-elle souligné, notant que la femme algérienne a prouvé sa capacité à contribuer efficacement au développement et à la création de richesse dès que les conditions de financement et d'accompagnement sont réunies. La responsable a expliqué que l'Agence adopte une approche intégrée qui ne se limite pas au financement, mais inclut l'accompagnement technique, la formation, le réseautage et les mé-

canismes de commercialisation, en utilisant la numérisation pour renforcer la durabilité des projets et leur compétitivité, soulignant l'importance du projet dans le soutien des secteurs prometteurs, notamment la transformation et la conservation des légumes et des fruits, en sus de l'emballage des produits alimentaires, pour son rôle dans la valorisation des ressources locales et le renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi que la création d'emplois.

AGRICULTURE :

Le renforcement de la mécanisation aura un impact considérable sur la productivité dans le secteur

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant, mardi à Alger, l'importance des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la séance de travail qu'il a présidée lundi sur la mécanisation agricole, estimant qu'elles auront un impact considérable sur la productivité dans le secteur. Lors d'une Journée d'étude sur l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le développement des filières des céréales et des légumineuses, organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, M. Oualid a indiqué que «les décisions hautement importantes prises hier par le président de la République permettront au secteur agricole d'accroître considérablement la productivité, notamment dans la filière céréalière, grâce aux technologies modernes et aux différents engins agricoles comme les tracteurs et les moissonneuses qui seront mis à la disposition des agriculteurs». Ces mesures auront un «impact considérable» au regard du lien étroit entre mécanisation et productivité, a soutenu le ministre, soulignant qu'elles «témoignent de l'intérêt majeur que porte l'Etat à ce dossier». La généralisation de la mécanisation permettra d'éviter la déperdition de la production, a-t-il dit, indiquant que des études récentes ont révélé la perte de 10 à 20% de la



production céréalière chaque saison de récolte, notamment en raison de l'utilisation de techniques inadaptées et d'un matériel non conforme aux normes requises. Le secteur a placé la modernisation de l'agriculture en tête de ses priorités car c'est l'unique voie pour augmenter la productivité et relever le défi de la sécurité alimentaire, a poursuivi le ministre, soulignant que le niveau élevé de consommation de céréales en Algérie impose le recours aux techniques modernes pour pérenniser la production dans cette filière, en relevant le rendement des terres de 15 quintaux/hectare actuellement à 30 quintaux/hectare. Outre la mécanisation, l'utilisation des bonnes semences

joue un rôle «clé» dans la réalisation des objectifs tracés en matière de productivité, a insisté le ministre, indiquant que son département met en œuvre un plan d'action prévoyant l'introduction de semences résistantes à la sécheresse, qui seront réparties géographiquement en fonction des propriétés climatiques de chaque région, en s'appuyant sur les résultats de la nécessité de revoir les systèmes de subvention dans le secteur. Pour renforcer les efforts déployés en matière d'orientation agricole, le secteur envisage de lancer une chaîne de télévision et une web TV visant à aiguiller les agriculteurs pour leur permettre d'améliorer la productivité et les encourager à uti-

liser l'irrigation agricole, d'autant que le secteur compte atteindre 500.000 hectares de terres irriguées. Le ministre a aussi insisté sur l'importance de la généralisation des assurances agricoles, précisant que le travail est en cours pour revoir ce système dans le but de l'étendre à de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique, comme la sécheresse et la canicule. Il a également souligné l'importance de la diversification des financements dans le secteur agricole, rappelant que ce secteur représente près de 15% du produit intérieur brut (PIB) du pays, alors qu'il ne dépasse pas 3,4% de crédits bancaires alloués, d'où l'importance d'œuvrer à injecter des fonds supplémentaires susceptibles de renforcer les capacités des différentes filières, notamment en termes de mécanisation. M. Oualid a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de revoir les systèmes de subvention au profit des agriculteurs, soulignant que ses nombreuses rencontres avec les représentants de la Chambre nationale d'agriculture et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) ont abouti à un consensus à ce propos. Il faut revoir la politique de subvention agricole de manière à subventionner la production au lieu des intrants, ce qui permettra de rationaliser les ressources financières de l'Etat et de renforcer les capacités des vrais agriculteurs en évitant que les matières premières subventionnées bénéficient aux opportunistes, a-t-il expliqué.

CNEP BANQUE-FGAR: Convention pour la garantie des crédits d'exploitation des PME

La CNEP-Banque et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont procédé, ce mardi à Alger, à la signature d'une convention portant sur la garantie des crédits d'exploitation accordés aux petites et moyennes entreprises (PME), a indiqué la banque publique dans un communiqué. Cette convention porte sur la couverture par le FGAR des crédits d'exploitation octroyés par la CNEP-Banque au profit des PME, via des garanties, explique la même source. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de la CNEP-Banque, en présence de son directeur général, Sid Ahmed Bouziani, et du directeur général du FGAR, El-Hadi Temmam, en présence de cadres des deux institutions.

Le prix du baril du Brent frôle les 65 dollars

Les contrats à terme sur le Brent ont augmenté de 0,98 dollar, soit 1,53 %, pour atteindre 64,92 dollars le baril à la clôture mardi soir. Les contrats à terme sur le pétrole West Texas Intermediate (WTI) américain ont quant à eux progressé de 0,90 dollar, soit 1,51 %, pour s'établir à 60,34 dollars le baril à la clôture.

L'UNPA salue les décisions de Tebboune



L'UNPA (Union nationale des agriculteurs algériens) salue les décisions du président Tebboune sur la mécanisation de l'agriculture. Le secrétaire général de l'UNPA, Abdelatif Dilmi, souligne, mardi, l'importance de la décision du président Tebboune, portant création d'un Conseil national de la mécanisation agricole et la mise en place de coopératives spécialisées dans la location du matériel agricole.

La mécanisation peut augmenter la production de plus de 50 %

Dans une déclaration à l'APS, Dilmi précise que la création du Conseil national de la mécanisation agricole revêt une importance capitale au regard des défis liés à l'extension des superficies de production, lesquelles nécessitent la mise à disposition d'un matériel agricole moderne, performant et capable de faire face aux conditions naturelles, notamment dans le contexte de l'orientation vers une production à grande échelle dans les wilayas du Sud. Le SG de l'UNPA affirme que la mécanisation peut contribuer à augmenter la production de plus de 50 %, en particulier lorsqu'elle repose sur un matériel moderne permettant de préserver les récoltes et de réduire les pertes, notamment pour les cultures stratégiques telles que les céréales, le maïs et les cultures oléagineuses. Concernant la décision de créer des coopératives spécialisées dans la location du matériel agricole, Dilmi explique qu'elles constituent une solution pratique et une alternative idéale pour les petits agriculteurs dont les moyens ne permettent pas l'acquisition de ce type d'équipements.

TIPASA : Installation d'une cellule de crise pour faire face aux intempéries

Le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaouia, a supervisé, mardi soir, l'installation d'une cellule de crise à titre préventif pour faire face aux perturbations météorologiques affectant la wilaya, indique un communiqué des services de la wilaya.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du suivi permanent de la situation météorologique et de la garantie d'un maximum de sécurité pour les citoyens à travers l'ensemble des communes. La cellule de crise est chargée de suivre les effets des aléas climatiques et d'y faire face, selon le même communiqué. A ce titre, le wali a ordonné la mise en alerte permanente de l'ensemble des services concernés au niveau des communes, des daïras et des directions exécutives, en vue d'assurer une intervention rapide et efficace, avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour protéger les personnes et les biens. Il a également été décidé d'activer le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya et de désigner des points d'appui stratégiques pour le positionnement des moyens d'intervention, garantissant une réponse rapide aux situations d'urgence. Les citoyens ont été invités, en outre, à



faire preuve de la plus grande vigilance, à limiter leurs déplacements aux cas de stricte nécessité, à éviter les lits d'oueds, les pentes et les zones exposées aux inondations, et à signaler immédiatement tout danger via les numéros d'urgence de la Protection civile (1021), de la Sûreté nationale (1548) et de la Gendarmerie nationale (1055).

Pour rappel, les services météorologiques ont émis un bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau trois (rouge) concernant, outre Tipasa, les wilayas de Blida, Aïn Defla, Chlef et Tissemsilt, valable de midi jusqu'à 21h00 de ce mardi. Par ailleurs, les équipes techniques de plusieurs organismes et institutions,

notamment Sonelgaz, la Société des eaux et de l'assainissement (SEAL), les directions de l'hydraulique, des travaux publics et les collectivités locales, ainsi que les éléments de la Protection civile, des services de sécurité et de la Gendarmerie nationale, ont été mobilisés depuis la matinée pour faire face à toute situation d'urgence.

CONSTANTINE : Journée d'étude sur la déclaration annuelle des salaires et le prélèvement automatique des cotisations



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de la wilaya de Constantine, a organisé, mardi une journée d'étude au profit des commissaires aux comptes, des représentants des banques et des employeurs. Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'opération de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs au titre de l'année 2025, ainsi que sur la nouvelle prestation relative au prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale,

a-t-on appris des organisateurs. La rencontre vise à renforcer la communication avec les partenaires économiques et financiers, en vue d'améliorer le niveau de conformité aux dispositions légales régissant la déclaration des salaires et le paiement des cotisations dans les délais légaux, a déclaré à l'APS le directeur de l'agence CNAS de Constantine, Nassim Masmoudi. Le même responsable a également fait part que la rencontre a pour but de renforcer la sensibilisation à l'importance de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, et à promouvoir

les services numériques de la CNAS, conformément à la politique de modernisation de l'administration et d'amélioration de la qualité du service public. Il a ajouté que la nouvelle prestation de prélèvement automatique des cotisations "constitue une étape importante pour faciliter les procédures au profit des entreprises et garantir le paiement régulier des cotisations, contribuant ainsi à la protection des droits des travailleurs et au renforcement de la stabilité du système de sécurité sociale". De son côté, le secrétaire de wilaya par intérim de la Chambre nationale des

commissaires aux comptes à Constantine, Mohamed Abboudi, a souligné l'importance de cette initiative, estimant que cette journée d'étude contribue à clarifier le cadre juridique et réglementaire des déclarations annuelles et permet aux commissaires aux comptes d'accompagner les entreprises de manière plus efficace dans le respect de leurs obligations envers la sécurité sociale. Il a également indiqué que "la coordination continue entre la Caisse et les commissaires aux comptes permet d'améliorer la qualité des déclarations et de réduire les erreurs relevées dans les dossiers administratifs". Pour sa part, Daoud Meriem Amira, cadre à la Banque de développement local (BDL), a affirmé lors de sa participation à cette rencontre que l'intégration du service de prélèvement automatique des cotisations contribuera à simplifier les transactions financières des entreprises et à garantir le paiement des cotisations dans les délais, sans retard. Elle a ajouté que "les banques mobilisent toutes les ressources techniques et humaines pour accompagner cette opération, dans l'intérêt des entreprises et des travailleurs".

MOSTAGANEM: 750 millions de dinars alloués à l'entretien des routes et à l'amélioration des infrastructures

Les services de la wilaya de Mostaganem ont alloué une enveloppe financière de 750 millions de dinars destinée à l'entretien des routes au niveau des communes et à l'amélioration des infrastructures, a indiqué, mardi, un communiqué de ces services. La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé une réunion exécutive consacrée aux projets du programme de soutien au développement social et économique des communes au titre de l'exercice financier 2026, dont l'enveloppe financière dédiée aux travaux d'entretien des routes communales et à l'amélioration des infrastructures de base. Outre cette enveloppe financière estimée à 750 millions de dinars, les 32 communes de la wilaya ont bénéficié de 312 opérations de développement dans le cadre de ce programme, pour une enve-

veloppe financière globale estimée à 3 milliards 500 millions de dinars, a-t-on précisé. A l'issue de cette réunion, le wali a instruit les chefs des dix daïras de proposer les projets conformément aux enveloppes financières fixées pour chaque commune et de les soumettre à la commission de wilaya chargée de l'étude et de l'approbation des projets de ce programme, a ajouté la même source. Le wali a également insisté sur la nécessité du strict respect des engagements précédemment annoncés lors des réunions antérieures, notamment les conseils exécutifs élargis et les visites de terrain, afin d'assurer la concrétisation des projets de développement inscrits et en cours de réalisation dans les délais impartis, au service des citoyens et pour l'amélioration de leur cadre et qualité de vie, a-t-on souligné.

ORAN: Octroi des autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels (wilaya)

La wilaya d'Oran a accordé des autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Lors des travaux de la réunion de la commission de wilaya chargée de lever les contraintes entravant l'entrée des projets en exploitation, tenue lundi soir sous la présidence du wali d'Oran, M. Brahim Ouchène, en présence des différents responsables concernés, il a été procédé à l'approbation de l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels activant dans les domaines de la production d'équipements électroniques et de leurs accessoires, d'une unité de récupération et de recyclage des déchets ferreux et non-ferreux, ainsi que d'une imprimerie industrielle. M. Ouchène a insisté sur la nécessité de ne pas entraver les projets d'in-

vestissement, les considérant comme un levier essentiel de création de richesse, de croissance et d'emplois dans la wilaya. Il a également souligné l'importance de poursuivre l'opération de recensement des projets d'investissement confrontés à des obstacles, afin qu'ils soient examinés au niveau de la commission de wilaya et permettre aux porteurs de projets de les concrétiser dans les délais impartis. Le même responsable a souligné que ces mesures visent à encourager l'investissement dans la wilaya et à lever les entraves à la réalisation de projets structurants, a-t-on indiqué. Pour rappel, l'opération de levée des contraintes pesant sur les projets d'investissement s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à réduire la bureaucratie et à faciliter les procédures administratives au profit des investisseurs.

OUARGLA : Sensibilisation à l'importance du livre et de la bibliothèque dans l'amélioration du niveau scolaire

L'importance du livre et de la bibliothèque dans l'amélioration des capacités cognitives et du niveau scolaire et culturel est le thème d'une journée de sensibilisation initiée à Ouargla en direction des inspecteurs de l'éducation, des conseillers de l'orientation et des enseignants-formateurs, en présence d'un groupe d'élèves. Les intervenants ont mis en avant l'intérêt d'inclure la lecture au programme pédagogique, en tant que support d'assimilation scientifique et de développement des capacités cognitives, de compréhension, d'analyse et d'expression chez les apprenants, et ont insisté sur l'usage du livre pour ancrer les valeurs culturelles. Dr. Abdelkader Loursi (université de Blida) a souligné l'impact de la lecture sur le développement des capacités intellectuelles et cognitives et son rôle dans le développement d'une personnalité équilibrée et créative chez l'apprenant. Pour sa part, Zoheir Touati, directeur de bibliothèque à Ouargla a mis en exergue le rôle prépondérant des

bibliothèques scolaires et publiques dans la création d'un milieu propice à la lecture et l'ouverture de perspectives du savoir aux jeunes générations, à l'élaboration de programmes stimulants en direction des élèves des différents paliers scolaires. Cette journée de sensibilisation a été enrichie par la présentation d'expériences menées en matière d'encouragement à la lecture, mettant en valeur les mesures incitatives pour l'élève, ainsi que la coordination entre la famille, l'établissement scolaire et la bibliothèque pour ancrer la culture de la lecture. Les participants ont recommandé au terme de cette journée l'intensification de ce type de rencontres, eu égard à leurs retombées positives sur la formation d'une génération qui lit et apte à contribuer à l'épanouissement de la société. Cette journée entre dans le cadre de la convention de coopération entre les secteurs de l'éducation et de la culture, en vue de promouvoir les efforts fournis pour encourager la lecture chez l'élève.

Le refus parental de vaccination en Algérie en hausse inquiète

Le refus parental de vaccination en Algérie en hausse inquiète les autorités sanitaires. Le taux passe de 29 % à 34 % durant les 2 derniers rounds. Les derniers chiffres du monitoring indépendant des Journées nationales révèlent une tendance préoccupante: le taux de refus parental a augmenté de 5 points entre les deux derniers rounds de vaccination, passant de 29 % à 34 %.

Une telle évolution interpelle les autorités sanitaires algériennes. Selon les données de la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la santé du ministère de la Santé, le refus de vaccination constitue désormais la première cause de non-vaccination en Algérie avant l'absence des enfants (28%) et l'indisponibilité des parents (18%).

Corriger la stratégie de communication sur la vaccination

Pour la Dr directrice des programmes de vaccination au ministère de la Santé, Nacima Sai, un autre indicateur suscite l'inquiétude. Le pourcentage de parents non informés s'agissant des campagnes nationales de Vaccination a plus que doublé, passant de 6% à 13% entre les 2 rounds. «Cela traduit une défaillance dans notre stratégie de communication qu'il nous faut impérativement corriger», a-t-elle reconnu. Cette lacune s'ajoute aux obstacles logistiques déjà identifiés. Si l'indisponibilité des parents qui reste stable (18%) révèle de contraintes professionnelles ou personnelles difficilement contournables, le taux d'absence des enfants demeure élevé (28%) même s'il a légèrement diminué par rapport au



premier round (30%). L'analyse comparative révèle toutefois quelques améliorations. Le nombre d'enfants de passage ou en voyage non vaccinés a chuté de 7% à 2%, suggérant une meilleure anticipation et coordination des équipes

vaccinatrices. Le manque de moyens de transport, bien qu'ayant légèrement progressé de 1% à 2%, reste marginal parmi les obstacles recensés. Ces statistiques mettent en lumière les défis auxquels fait face l'Algérie dans sa stratégie vaccinale

visant à atteindre «chaque dernier enfant», conformément aux recommandations internationales. Les refus en hausse et un déficit d'information croissant pourraient compromettre les taux de couverture vaccinale.

59 chirurgies gynécologiques complexes par laparoscopie à Ghardaïa



59 opérations chirurgicales complexes ont été réalisées en gynécologie au profit de patientes, en utilisant la technique de la laparoscopie à Ghardaïa. Ces interventions ont eu lieu au sein de l'Établissement pu-

blic hospitalier (EPH) de 120 lits de la commune de Guerrara (wilaya de Ghardaïa), dans le cadre de journées médico-chirurgicales solidaires organisées à l'initiative de l'association « Tidjmi », en coordination avec la

direction de la santé, indique dimanche des organisateurs.

Collaboration médicale pour des interventions complexes

Ces interventions médicales ont porté sur des chirurgies complexes,

notamment liées à l'infertilité et à la procréation, en s'appuyant sur les technologies médicales les plus récentes telles que la laparoscopie et l'hystérocopie. Ces opérations ont été supervisées par le docteur Adel Sedrati, en collaboration avec un staff médical et paramédical bénévole de l'établissement hospitalier, précise le président de l'association, Mohamed Benyoucef. Cette initiative, tenue du 15 au 17 janvier, vise à ancrer les valeurs et principes de solidarité et d'entraide de la société algérienne, à renforcer la citoyenneté et la dimension humaine, ainsi qu'à alléger les souffrances des patients liés aux déplacements vers des hôpitaux lointains pour se faire soigner, selon le même porte-parole. Il a ajouté que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour garantir le succès de ces journées médico-chirurgicales solidaires. À noter que l'association humanitaire « Tidjmi » a déjà organisé par le passé plus de 7.000 interventions chirurgicales gratuites et plus de 33.000 examens médicaux spécialisés à travers différentes wilayas du pays, en particulier dans les zones enclavées et frontalières, en plus de sa participation à plusieurs manifestations humaines, culturelles et médicales.

Pas de risque de fractures avec la goutte

La goutte n'augmenterait pas le risque de fractures. La goutte, une arthrite inflammatoire douloureuse, n'est pas associée à un risque accru de fracture, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Canadian Medical Association Journal (CMAJ). Les chercheurs de de l'Université Keele au Royaume-Uni ont mené une étude avec 31 781 patients atteints de goutte et 122 961 témoins pour confirmer les risques de fractures chez les patients atteints de goutte. La goutte est le type le plus commun d'arthrite inflammatoire. Elle concerne entre 1 % et 2 % de la population. Causée par l'accumulation de cristaux d'urate dans l'articulation, cette affection peut entraîner une douleur intense et un gonflement des articulations, le plus souvent à la base du gros orteil, mais aussi dans d'autres parties du corps. Il a été émis l'hypothèse que comme d'autres arthrites inflammatoires chroniques telles que l'arthrite rhumatoïde, la goutte peut être associée à un risque accru de fracture.

PAS DE RISQUE AUGMENTÉ DE FRACTURES

Les résultats de l'étude ont montré que la goutte n'a pas été associée à un risque accru de fracture. Les médicaments visant à abaisser les niveaux d'urate prescrits au cours de la maladie n'ont eu aucun effet néfaste ou bénéfique sur le risque à long terme de fracture. "Notre utilisation d'une cohorte représentative nationale devrait permettre à nos résultats d'être généralisables non seulement au Royaume-Uni, mais aussi dans d'autres pays avec des systèmes de soins similaires", a déclaré le Dr Zoe Paskins, du Centre de soins primaires d'Arthritis Research au Royaume-Uni.

L'UE approuve un traitement novateur contre l'acné



Les autorités sanitaires de l'Union européenne (UE) ont approuvé un traitement novateur contre l'acné du visage les adultes et les adolescents, a annoncé mercredi son fabricant. L'Agence européenne du médicament (EMA) s'est prononcée en faveur de « l'approbation du Winlevi (...) dans le traitement de l'acné du visage chez les adultes et les adolescents de 12 à 18 ans », a annoncé dans un communiqué le groupe irlandais Cosmo. Le Winlevi, basé sur la molécule clascotérone, constitue la première innovation thérapeutique depuis une quarantaine d'années contre l'acné : il agit par un mécanisme différent des médicaments déjà disponibles. Ces derniers éliminent par antibiotiques la bactérie à l'origine de l'acné, ou ils imitent l'accumulation de cellules mortes, un processus qui favorise l'inflammation. La clascotérone, elle, rend les cellules de la peau moins réceptives aux hormones à l'origine du sébum, la substance grasse que les acnéiques produisent en trop grande quantité. Le traitement est déjà disponible depuis plusieurs années aux États-Unis et d'autres pays comme le Royaume-Uni. Mais ce n'était pas le cas dans l'UE.

L'OMS appelle les États-Unis à revoir la suspension de programmes anti-sida

L'OMS appelle les États-Unis à revoir la suspension de programmes anti-sida dans les pays en développement. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé sa « profonde inquiétude » mardi suite à la décision de l'administration Trump de suspendre le financement des programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement. L'OMS a appelé le gouvernement américain à reconsidérer sa position. « Nous demandons au gouvernement des

États-Unis d'accorder des exemptions supplémentaires pour garantir l'accès à des traitements et des soins vitaux contre le VIH », a déclaré l'OMS dans un communiqué, soulignant que ces programmes sont essentiels pour fournir des médicaments à 30 millions de personnes à travers le monde. Le programme PEPFAR, lancé sous la présidence de George W. Bush en 2003, est l'un des piliers de la lutte contre le sida et a été un succès re-

tentissant, mais il est désormais menacé par cette suspension.

39 millions de personnes vivent avec le virus du Sida dans le monde

À la fin de 2023, 39 millions de personnes dans le monde vivaient avec le virus du sida, le VIH. Lundi, le secrétaire général de l'ONU avait déjà exhorté l'administration Trump à envisager des « exemptions supplémentaires », compte tenu de l'importance de PEPFAR dans la lutte

contre cette maladie qui continue de causer des ravages, malgré des avancées significatives en matière de prévention. « L'arrêt du financement des programmes de lutte contre le VIH pourrait exposer les personnes vivant avec le VIH à un risque accru de maladie et de décès, tout en compromettant les efforts de prévention de la transmission dans les populations et les pays », a ajouté l'OMS, une organisation critiquée par le président américain.

INTEMPERIES : La Protection civile en alerte

Les fortes précipitations pluvieuses enregistrées ces dernières heures dans plusieurs régions du pays ont provoqué d'importants désagréments matériels, nécessitant de nombreuses interventions des services de la Protection civile.

Un état des lieux détaillé fait état de dégâts liés principalement aux infiltrations d'eau, aux chutes d'arbres et aux effondrements partiels de structures. Dans la wilaya de Tipaza, les communes de Hadjout et Koléa ont été particulièrement affectées. À Hadjout, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour absorber les eaux de pluie ayant envahi l'entrée de dix commerces situés au quartier du 18 Février, ainsi que deux habitations à proximité du stade communal. À Koléa, les secours ont procédé au pompage des eaux infiltrées dans deux logements du quartier Ksarli. Une famille de quatre personnes a également été évacuée et prise en charge après la montée des eaux de l'oued Mazafran, qui a provoqué une inondation de leur domicile situé sur la route nationale n°67 en direction de Berbissa. La wilaya d'Alger a, elle aussi, enregistré plusieurs incidents. À Birtouta, un palmier s'est abattu sur des câbles électriques à proximité du siège de la daïra, tandis qu'à Kouba, un palmier est tombé sur la voie publique devant la mosquée El Atiq. À Oued Koriche, la chute d'un arbre sur un véhicule touristique dans le quartier des Frères Bouchichi n'a heureusement fait aucune victime. Des glissements de terrain ont été signalés à Bologhine, entraînant la fermeture partielle de l'accès à une habitation au quartier 192 de Zghara. À Bourouba, un effondrement partiel d'un balcon a été enregistré suite à la chute de pierres provenant d'un



vieil immeuble sur la rue 31 Saoud Achour. Dans la wilaya de Relizane, la commune chef-lieu a connu une situation préoccupante avec la montée du niveau des eaux de l'oued Sfa, provoquant l'infiltration d'eau dans près de cinquante habitations au quartier Stal. Les équipes de la Protection civile ont multiplié les opérations de pompage dans plusieurs quartiers, notamment Jaâfar, El Barmadiya, Zaghloul et Adda

Ben Aouda, afin de limiter l'ampleur des dégâts. La wilaya de Blida n'a pas été épargnée. À Larbaa, les secours sont intervenus pour absorber les eaux pluviales ayant envahi une maison au quartier des Frères Sahraoui. À Ouled Yaïch, l'effondrement du mur extérieur d'une polyclinique au quartier AADL a été signalé, sans faire de victimes. Enfin, dans la wilaya de Tiaret, un effondrement du mur d'une habita-

tion de plain-pied a été enregistré dans la commune d'Aïn Kermes, au village Bourgaâ, là encore sans pertes humaines. Face à ces perturbations météorologiques, la Protection civile reste mobilisée et appelle les citoyens à la vigilance, notamment à éviter les zones à risque, les abords des oueds et les structures fragilisées, en attendant une amélioration durable des conditions climatiques.

ENVIRONNEMENT:

Krikou examine avec son homologue qatari les perspectives de renforcement de la coopération



La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a reçu, mardi à Alger, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique de l'Etat du Qatar, Abdullah bin Abdulaziz bin Turki Al-Subaie, avec lequel elle a échangé les vues sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement. Cette rencontre qui a eu lieu au siège du ministère en présence de ses cadres et de la délégation qatarie, vise à consolider la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement.

Ainsi, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer le partenariat notamment face aux défis liés aux changements climatiques, et échangé les expertises en matière du développement durable. L'occasion a permis de présenter des exposés et des vidéos sur les différents projets liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification, à l'instar du barrage vert, ainsi que ceux liés au renforcement du développement durable. Un exposé sur les dommages causés par la colonisation

française sur l'environnement en Algérie a également été présenté. Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, Mme Krikou a souligné l'importance du Centre qatari de reproduction de l'outarde, ouvert lundi dans la wilaya d'El Bayadh, à même de préserver l'équilibre écologique. La ministre a fait état de préparatifs en cours pour la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays dans le domaine de l'éducation environnementale et de la biodiversité, ajoutant que le ministre qatari a exprimé son admira-

tion pour la question de la mémoire environnementale, relative aux dommages causés par la colonisation à l'environnement en Algérie. Les deux parties sont convenues de soutenir des projets environnementaux, notamment en matière de lutte contre la désertification, a ajouté Mme Krikou. Elle a rappelé la décision du Conseil des ministres arabes de l'environnement, qui s'est réuni à Nouakchott en octobre dernier, qui salue l'expérience algérienne à travers le Barrage Vert et stipule de la généraliser au niveau arabe, soulignant que cette question figurera parmi les thématiques qui seront évoquées en préparation du Sommet sur la lutte contre la désertification, prévu en Mongolie en août 2026. A cette occasion, le ministre qatari de l'Environnement a salué l'expérience algérienne en matière de protection de la biodiversité grâce au Barrage Vert, ainsi que pour ses efforts visant à préserver la qualité de vie et à promouvoir le développement environnemental durable. Il a indiqué que son pays s'intéressait aux projets environnementaux mis en œuvre en Algérie et a exprimé sa volonté de renforcer les échanges d'expertises techniques entre les deux pays, notamment dans le domaine de la lutte contre la désertification. Le ministre qatari a également salué l'ouverture dans la wilaya d'El Bayadh, du Centre qatari de reproduction de l'outarde, qui vise à préserver cette espèce d'oiseau protégé à travers des programmes scientifiques spécialisés dans la reproduction et la réintroduction, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au soutien des efforts de développement durable.

INTEMPERIES: La DGPC dresse un premier bilan

Le Bulletin météorologique spécial (BMS) lancé, hier par les services de la météorologie a tenu ses promesses. Les intempéries annoncées, marquées par de fortes pluies et des chutes de neige, ont effectivement touché plusieurs wilayas du pays, provoquant diverses situations nécessitant l'intervention des services de secours, indique un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC) qui a dressé, ce mardi matin un bilan détaillé des opérations menées sur le terrain. Selon la DGPC, la wilaya de Relizane figure parmi les plus concernées. Dans la commune de Relizane, les unités de la Protection civile sont intervenues à plusieurs reprises pour dégager des véhicules immobilisés par les eaux et la boue. Un camion a été dégagé sur la route du poids lourd, au lieu-dit Essafour, sans conséquence pour son chauffeur. Sur le même axe, à El Meghane, une voiture transportant trois personnes a également été dégagée, toutes indemnes. Une troisième intervention a eu lieu dans le quartier des 1026 logements, où un véhicule bloqué par les eaux pluviales a pu être libéré sans perte humaine. Toujours dans la commune de Relizane, d'importantes opérations de pompage des eaux pluviales ont été menées dans plusieurs quartiers, notamment Bermadia, Chadli, Hamou, Et-Toub, Dellas et El-Intissar. Aucune victime n'a été signalée. Dans la commune d'El Matmar, une voiture immobilisée sur la route nationale N° 4 a été dégagée, son conducteur étant en bonne santé. À Oued Djemaâ, les équipes de la Protection civile ont procédé au pompage des eaux de pluie à l'intérieur d'une habitation située en zone agricole, sans dégâts humains. Une intervention similaire a été enregistrée dans la commune de Beni Zentis, au lieu-dit Douar Ouled Zakri, pour évacuer des eaux infiltrées dans une maison. La DGPC a également fait état d'interventions dans la wilaya de Laghouat. Dans la commune de Laghouat, un véhicule bloqué dans la boue au niveau de la région d'El Hamda, suite à la montée des eaux de l'oued Mzi, a été dégagé. Les trois occupants du véhicule sont sortis indemnes. Enfin, dans la wilaya de Tiaret, les services de la Protection civile sont intervenus pour le pompage des eaux pluviales à l'intérieur de deux habitations situées dans les quartiers Kerman et El Djefaf, sans enregistrer de pertes humaines. La DGPC souligne sa mobilisation continue face aux aléas climatiques et réitère son appel à la vigilance. Les citoyens sont invités à respecter strictement les consignes de sécurité, notamment lors des déplacements en période d'intempéries, afin d'éviter tout risque inutile.

Un nouveau record pour le trafic aérien entre la France et l'Algérie

Malgré les tensions diplomatiques, le trafic aérien entre la France et l'Algérie affiche une bonne santé et a même dépassé les records d'avant la crise sanitaire. Selon les données du ministère français des transports, citée par le média spécialisé Air Journal, 5,4 millions de passagers ont voyagé au départ de l'hexagone vers l'Algérie entre janvier et novembre 2025. Ce chiffre représente une augmentation de 6,4% du nombre de passagers par rapport à 2024. Comparé à la période précédant le Covid, l'évolution est encore plus notable, montrant une augmentation de 32,6% par rapport à la même époque en 2019, ce qui atteste de la présence pérenne de l'axe France-Algérie dans le secteur aérien français. Cette mouvance repose principalement sur la diaspora algérienne en France, des voyages familiaux fréquents et une augmentation de l'offre de vols par diverses compagnies, même si le coût des billets demeure parmi les plus onéreux du secteur moyen-courrier. Les liaisons France-Algérie ont enregistré les plus gros volumes de passagers durant les mois d'été, avec environ 500 000 passagers en juin, 600 000 en juillet et un sommet à 700 000 en août. Même durant le mois de novembre, traditionnellement moins actif, le trafic a maintenu un niveau élevé avec environ 400 000 passagers voyageant des aéroports français vers l'Algérie.

JSK: Mehdi Boudjemaa vers le Golfe



Le milieu de terrain Mehdi Boudjemaa est le premier joueur libéré officiellement par la JS Kabylie en ce mercato hivernal. Nous informons nos chers supporters de la résiliation à l'amiable du contrat liant le joueur Mehdi Boudjemaa à la JSK. Nous tenons à remercier le joueur pour le parcours effectué avec nous », a-t-on annoncé sur la page officielle du club sur Facebook à travers un communiqué laconique, sans en donner plus de détails.

Mouali et Lahmeri préparent leurs valises

Selon certaines indiscretions, cette libération s'est faite à la demande du joueur lui-même qui serait en contacts très avancés avec un club d'un des pays du Golfe. D'autres évoquent un départ vers l'USM Alger qui serait très intéressée par le profil du joueur. Pour rappel, Boudjemaa est arrivé à la JS Kabylie il y a une année jour pour jour en provenance du club turc du Çorum FK pour un bail de 30 mois. Par ailleurs, tout porte à croire que le défenseur Hamza Mouali et l'attaquant Aimen Abdelaziz Lahmeri pourraient aussi emboîter le pas à Boudjemaa. Quant au recrutement hivernal rien n'a encore filtré. En attendant les Kabyles préparent leur prochaine rencontre face aux FAR Rabat pour le compte de la 3ème journée de la Champion's League africaine prévue le 24 janvier prochain au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou à 17h.

BASKET-BALL – ARBITRAGE : La FABB instaure le test antidrogue obligatoire



Coup de sifflet pour l'éthique ! La Fédération algérienne de basketball (FABB) franchit une nouvelle étape dans la professionnalisation et l'intégrité du corps arbitral. Dans une circulaire adressée aux ligues régionales et de wilaya, hier, l'instance fédérale a annoncé que l'obtention de toute licence d'arbitre ou d'officiel de table de marque (OTM) sera désormais conditionnée par la présentation d'un test anti-drogue négatif. Cette directive, qui prend effet dès cette saison sportive 2025-2026, émane directement des orientations du ministère des Sports. La FABB se montre intransigente : aucun dossier incomplet ne sera traité. L'absence de ce certificat médical attestant de la non-consommation de stupéfiants entraînera le rejet automatique de la demande de licence. Au-delà de la simple procédure administrative, la fédération mise sur un contrôle rigoureux au niveau local. Les ligues sont, ainsi, appelées à vérifier scrupuleusement chaque pièce avant transmission. Cette mesure vise un triple objectif : préserver la santé des acteurs du jeu, garantir une éthique irréprochable sur le terrain et se conformer strictement aux réglementations nationales en vigueur.

Bonnes opérations pour l'USM El Harrach et l'US Chaouia

L'USM El Harrach et l'US Chaouia réalisent de bonnes opérations, ce mardi, lors des rencontres de mise à jour du calendrier du championnat de la Ligue 2 (16e journée).

Dans le groupe Centre-Ouest, l'USM El-Harrach domine le MC Saïda, chez lui, sur le score de 3 à 1, au moment où l'ASM Oran et le CR Témouchent se sont neutralisés (1-1).

L'USM El Harrach à 4 points de la JS El Biar

A la faveur de ce large succès en déplacement, l'USM El Harrach (2e, 34 pts) réduit son retard sur le leader, la JS El Biar (38 pts), alors que le MC Saïda occupe le 11e rang avec 18 points. Pour leur part, le CR Témouchent (29 pts) et l'ASM Oran (25 pts) occupent, respectivement, la troisième et sixième place du classement de cette poule. Le match de clôture de cette 16e journée opposant le WA Tlemcen au NA Hussein Dey, est programmé le mardi 27 janvier. Dans le groupe Centre-Est, l'US Chaouia s'est imposée



dans le derby contre le CA Batna. A la faveur de ce précieux succès, l'USC (31 pts) rejoint son adver-

saire du jour à la deuxième place du classement, dominé par l'US Biskra (36 pts).

Défalcation de 2 points au HB Chelghoum Laïd



La Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) annonce, mardi une défalcation de 2 points au HB Chelghoum Laïd. Cette défalcation enfonce un

peu plus le club de Chelghoum Laïd qui se retrouve lanterne rouge, avec seulement trois points, après 16 journées de championnat de Ligue 2 (Groupe Centre-Est).

L'USM Khenchela passe dans le giron d'Algérie Telecom

L'USM Khenchela passe officiellement sous le giron d'Algérie Telecom qui était son sponsor officiel depuis le mois d'Août 2024. L'annonce est faite ce mardi par l'entreprise publique algérienne de télécommunications, à travers un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, au grand bonheur des amoureux de l'USM Khenchela.

« Progresser vers de nouveaux sommets »

« Algérie Telecom annonce avec fierté l'acquisition officielle de l'Union Sportive Madinat Khenchela (USMK) », écrit Algérie Telecom. Cette décision, explique la même source, « repose sur la conviction profonde qu'investir dans un club prestigieux comme l'USMK va bien au-delà du simple sponsoring sportif. Elle témoigne d'un véritable engagement à former de jeunes talents, à favoriser un fort sentiment d'appartenance et à inculquer les valeurs de discipline, de fair-play et d'excellence ». Pour conclure, Algérie Telecom « réaffirme, à travers ce projet, son engagement à soutenir le club dans son ambition de progresser vers de nouveaux sommets, en mettant en place une gouvernance professionnelle et en offrant un environnement stable et stimulant. Ce cadre permettra à l'équipe d'atteindre des résultats à la hauteur de



son histoire, des aspirations de ses supporters et de son rôle dans le paysage sportif national ».

L'USM Khenchela 9e club de l'élite sous le contrôle d'une entreprise publique

L'USM Khenchela devient ainsi la 9e formation de l'élite sous le contrôle d'une entreprise publique après le MC Alger (Sonatrach) le CR Belouizdad (Madar Holding), l'USM Alger (Serport), le MC Oran (Hyproc Shipping Company), le CS Constantine (ENTP), la JS Saoura (ENAFOR), la JS Kabylie (Mobilis) et l'ES Setif (Sonelgaz). Il faut dire que depuis la visite de travail et d'inspection effectuée par le président Tebboune, dans la wilaya de Khenchela en mai 2024, où il avait promis aux dirigeants khenchelis de trouver un bailleur en mesure de

prendre en charge l'USMK, les supporters des « Ciskaoua » attendaient avec impatience une telle annonce. Le chef de l'État qui accorde une importance particulière au développement du sport national, a donc tenu son engagement envers la formation présidée par Walid Boukerrouma. Outre l'USM Khenchela, d'autres équipes de la Ligue 1 Mobilis devraient également connaître le même sort prochainement et ce, conformément à la politique de professionnalisme prônée par les pouvoirs publics, visant à structurer le football national, élever son niveau et le conformer aux normes internationales. En attendant, ce transfert de propriété qui marque une nouvelle ère pour le club khencheli devrait lui assurer un avenir plus stable sur le plan financier et sportif.

Réhabilitation du stade de l'Unité maghrébine

La 1ère phase du projet d'aménagement et de réhabilitation du complexe sportif de l'Unité maghrébine est lancée, ce mardi par le wali de Bejaia, Kamel Eddine Kerbouche. Le projet de réhabilitation du complexe de l'OPOW comporte plusieurs phases, a expliqué le responsable en charge.

Une enveloppe de 31 milliards de centimes

Celle qui vient d'être lancée consiste dans l'aménagement et la réhabilitation des espaces situés sous les gradins, le toit couvrant les tribunes, les structures métalliques, les revêtements, la façade principale et les sièges. Les espaces extérieurs, les voies de circulation, les différents réseaux, les murs extérieurs, l'éclairage, les systèmes de stockage d'eau et de chauffage, etc, feront l'objet de travaux graduellement, selon le plan adopté. Le montant financier dégagé pour cette phase s'élève à 31 milliards de centimes, tandis qu'une enveloppe supplémentaire de 200 millions de dinars a été débloquée pour mener à bien les travaux restants. L'achèvement du projet de réhabilitation et de modernisation est fixé pour la fin décembre de l'année en cours.

Projet d'un nouveau stade de 30.000 places

Les travaux programmés n'auront pas d'incidence négative sur la programmation et le déroulement des compétitions sportives, l'agenda ayant été élaboré pour qu'elles se poursuivent le plus normalement du monde et dans le respect des conditions de sécurité les plus strictes. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation des infrastructures afin de les mettre aux normes adoptées par la CAF, pour favoriser le développement des activités sportives et pour l'amélioration des conditions d'accueil du public. Kamel Eddine Kerbouche souligne dans son intervention l'importance de cette infrastructure dans la promotion de l'activité sportive et conséquemment la nécessité de respecter les délais de réalisation et la qualité des travaux. Il indique également dans une déclaration que la wilaya de Béjaïa a bénéficié de plusieurs projets d'infrastructures sportives et de jeunesse dans le cadre du programme de développement pour l'année 2026, rappelant le projet d'un nouveau stade de 30.000 places, le centre sportif d'Amizour, une salle omnisports au niveau de la commune de Bejaia, etc.

KARATE-DO – CHAMPIONNATS D'AFRIQUE : Alger, capitale africaine du tatami en septembre 2026

Le rayonnement sportif de l'Algérie franchit un nouveau cap. La Fédération algérienne de karaté (FAK) a officiellement annoncé que notre pays abritera les Championnats d'Afrique de karaté-do, en septembre 2026. Cette décision, entérinée par l'Union africaine de la discipline, place Alger sous les projecteurs du 7 au 13 septembre 2026, pour un événement très attendu par l'élite du karaté africain. Cette compétition d'envergure, qui réunira les catégories cadets, juniors et seniors, constitue l'un des rendez-vous les plus prestigieux du calendrier continental. Pour l'Algérie, cette organisation n'est pas seulement une attribution, mais une reconnaissance de son expertise en matière d'accueil de grands événements internationaux et de la qualité supérieure de ses infrastructures sportives. «Ce championnat est une étape charnière pour le karaté national», souligne la FAK. Au-delà de l'aspect organisationnel, ce rendez-vous offrira une belle opportunité à nos champions locaux, qui auront l'honneur de défendre les couleurs nationales devant leur public. L'instance fédérale s'est d'ores et déjà engagée à mobiliser l'ensemble des moyens logistiques et humains, pour faire de cette édition 2026, une totale réussite, et, ainsi, confirmer que l'Algérie va être un carrefour incontournable du sport africain.

CAN 2025 : Plus qu'une finale, tout ce que le Maroc a perdu

La défaite du Maroc, dimanche, en finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 a clos un tournoi et ouvert une plaie. Dans plusieurs capitales africaines, des scènes de liesse ont accompagné l'échec du pays hôte, balayant d'un revers de main l'idée d'un conflit strictement algéro-marocain.

L'euphorie observée ailleurs sur le continent raconte un malaise plus profond, voire une rupture avec un royaume qui subit de plein fouet les conséquences d'une politique globale menée vent debout. Car cette CAN 2025 ne se résume pas à un revers sportif. Elle cristallise l'échec plus large d'une stratégie marocaine menée depuis des années en Afrique, fondée sur une diplomatie prioritairement régie par le seul intérêt personnel immédiat. Une politique assumée, mais dont les effets cumulatifs semblent aujourd'hui produire l'effet inverse. Le soutien massif accordé au Sénégal lors de cette finale n'a rien de spontané, encore moins d'anecdotique. Il dépasse largement le cadre du football. Plus qu'une rivalité sportive, il incarne une forme de détachement, voire de désaffection, d'une partie du continent à l'égard du royaume chérifien. Un désamour nourri par une politique qui s'inspire du vieux principe qui veut que pour mieux régner, il faut diviser. A ce jeu, le Maroc ne se contente plus de jouer sa partition. Il a multiplié les lignes de fracture, créé des tensions durables, et a fini par se retrouver isolé dans un espace où la solidarité continentale a été tronquée pour des liaisons dangereuses qui auront fini par achever le saint principe de la fraternité africaine. La défaite de dimanche soir est ainsi autant sportive que diplomatique. Et dans cet échec programmé, trois axes ont incontestablement joué un rôle contreproductif. Le dossier du Sahara occidental, l'activisme économique et les accords d'Abraham. Dans chacun des dossiers, le Maroc a bafoué les équilibres régionaux et a fait fi, pour ses propres intérêts, de l'équilibre historique des positions africaines. Des États attachés au principe d'autodétermination, chez qui la cause palestinienne demeure un principe non négociable, se sentent marginalisés, tandis que les soutiens du Maroc ap-



paraissent de plus en plus exposés face à une opinion publique africaine hostile. En outre, à la différence par exemple de l'Algérie qui œuvre à créer un véritable hub économique sur le continent à travers des initiatives gagnant-gagnant, comme l'IATF ou encore la Conférence ministérielle sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé en Afrique, le Maroc a investi dans des partenariats asymétriques, suscitant à la longue une véritable méfiance. La finale de la CAN perdue agit alors comme un révélateur. Elle fissure l'image lisse d'un royaume moderne et d'un partenaire fiable. Aussi bien sportivement, avec tous ces scandales qui ont éclaboussé cette CAN, que dans les autres domaines économique-sécuritaires. Car au-delà de sa politique extérieure, le Maroc représente essentiellement un danger plus silencieux mais réellement menaçant pour les pays limitrophes. Il demeure la plaque tournante d'une économie parallèle liée au cannabis et les drogues dures. Ce trafic n'a plus rien de traditionnel. Il s'agit désormais

d'un système structuré qui menace la stabilité et la sécurité des pays africains et du bassin méditerranéen. En interne, cette CAN risque d'accroître la fracture du front social. Les manifestations sociales risquent de repartir de plus belle, dès lors que le peuple marocain se rend compte qu'il a été leurré lorsqu'on lui avait vendu le projet CAN 2025-Mondial 2030 comme une opportunité économique à ne pas rater sous aucun prétexte. En effet, le réveil risque d'être brutal, tant l'ardoise d'un tel événement est particulièrement salée. Une dette colossale de plus de deux milliards d'euros que le peuple devra désormais supporter. Car le projet CAN 2025, financé à grands crédits, a entraîné le report de projets essentiels, le ralentissement de chantiers vitaux et une réorientation discutable des priorités nationales. Toutes ces griefs, additionnés les uns aux autres, ont alimenté aujourd'hui ce sentiment anti-marocain sur le continent. Une politique extérieure qui n'est d'ailleurs pas différente de celle menée par Fouzi Lekjaâ et la fédération qu'il préside au sein de la

Confédération africaine de football (CAF). Une politique basée sur le lobbying, la domination par les compromis et les chantages, bref, tout ce qui sort du cadre institutionnel, finissant de susciter un ras-le-bol général de l'Afrique du football. C'est pourquoi, il n'est pas faux de dire que le continent n'était pas seulement heureux que le Sénégal gagne, quand bien même ce dernier est apprécié pour tout ce qu'il incarne en matière de bienséance et de pacifisme. Mais plutôt que Fouzi Lekjaâ et l'écosystème dans lequel il prolifère perdent. Ces deux sentiments opposés, mis comme ça l'un face à l'autre, donnent l'image d'un Maroc qui a prémédité, s'il en est, son isolement. Car, dimanche, ce n'est pas le Maroc du football qui a perdu. Mais toute une idée de la géostratégie. À force de tensions accumulées, de choix contestés et de priorités inversées, le Royaume chérifien s'est réveillé, au lendemain de la finale de la CAN 2025, sur une fracture béante. La CAN 2025 aura alors été bien plus qu'un tournoi perdu... un effondrement programmé.

UEFA CL : Pas de C1 pour Ramy Bensebaïni...

Revenu malade de la Coupe d'Afrique des Nations, Ramy Bensebaïni n'a toujours pas repris la compétition avec le Borussia Dortmund. S'il est reparti en direction de l'Allemagne il y a déjà près d'une semaine, à la suite de l'élimination de l'Équipe Nationale en quarts de finale de la CAN face au Nigeria (0-2), Ramy Bensebaïni (30 ans) n'a pas encore retrouvé le rythme qui était le sien avant la compétition. L'international aux 79 sélections, titulaire indiscutable avec Dortmund, a déjà raté les matchs face au Werder Brême et à Sankt Pauli suite à «une grippe intense», dicit son propre entraîneur Niko Kovač. Il devrait également manquer le duel qui opposera son équipe à Tottenham ce soir. 10ème de la phase de ligue de la C1, le Borussia Dortmund pourrait valider sa qualification dès ce soir sur la pelouse des Spurs, quant à eux à peine derrière à la 11ème position. En Bundesliga, les Marsupiaux sont de solides 2èmes, bien que largement distancés par le Bayern Munich (qui compte 11 points de plus).

ALLEMAGNE : Maza se livre sur sa CAN avec l'Algérie



Présent en conférence de presse avec le Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza est revenu sur l'un des moments forts – et douloureux – de sa jeune carrière internationale : sa participation à la Coupe d'Afrique des nations 2025 avec l'équipe nationale algérienne. Un tournoi que le milieu offensif de 20 ans qualifie de «superbe expérience», malgré une élimination frustrante en quarts de finale face au Nigeria. «C'était un très beau tournoi, avec de très bons matchs. Malheureusement, on est

sortis contre le Nigeria, et ils ont mérité leur qualification», a confié Maza, visiblement encore marqué par ce revers. Le joueur formé au Hertha Berlin n'a pas caché avoir suivi avec attention la finale remportée par le Sénégal face au Maroc, un match qu'il décrit comme «unique», riche en émotions et en intensité. «On voyait que les deux équipes voulaient gagner à tout prix», a-t-il souligné. Revenant sur l'élimination de l'Algérie, Maza a reconnu que la déception avait été difficile à digé-

rer. «J'étais un peu en colère et triste après le match. Sortir de cette manière, c'est amer», a-t-il admis, lui qui abordait la compétition avec l'ambition claire d'aller au bout. Entré en jeu lors des premiers matchs avant de s'imposer comme titulaire, le jeune international estime néanmoins avoir beaucoup appris de cette première grande expérience continentale. «On doit tirer des leçons de nos erreurs, continuer à se développer et faire mieux la prochaine fois», a-t-il ajouté avec maturité. Rapidement devenu l'un des joueurs les plus appréciés du public algérien durant la CAN, Maza incarne désormais l'avenir des Verts. Son choix de représenter l'Algérie, malgré la possibilité d'opter pour l'Allemagne ou le Vietnam, prend aujourd'hui tout son sens. Multiculturel et assumant pleinement son identité, le joueur de Leverkusen a clairement pour ambition de progresser, apprendre de ses échecs et contribuer à ramener l'Algérie au premier plan continental et mondial. Après la CAN 2025, Ibrahim Maza a désormais les yeux tournés vers l'avenir, avec en ligne de mire la Coupe du monde 2026, qu'il rêve de disputer en leader d'une nouvelle génération ambitieuse.

Al-Ghandour critique Ngambo et encense Ghorbal

L'expert égyptien en arbitrage Gamal Al-Ghandour a parlé de l'arbitre de la finale de la CAN 2025, remportée par le Sénégal face au pays organisateur. Intervenant dans une émission télévisée égyptienne, Gamal Al-Ghandour n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour dénoncer la mauvaise prestation de l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngambo.

Le 1er but du Sénégal était valable

Jean-Jacques Ndala Ngambo qui s'est illustré par des décisions injustes, s'est attiré les foudres des Sénégalais en leur refusant un but, avant d'accorder un penalty discutable à la sélection du pays organisateur. En réponse à la question sur la validité du but des Lions de la Teranga que l'arbitre a annulé sous prétexte que le joueur sénégalais, auteur du but, a commis une faute sur le défenseur et capitaine marocain Ashraf Hakimi, Gamal Al-Ghandour a expliqué que le but du Sénégal était valable. Selon lui, c'est Hakimi qui a commis la faute en premier en tentant de repousser avec les mains son vis-à-vis mais que l'arbitre a agi de manière sournoise en sifflant une faute avant l'entrée du ballon, afin d'éviter le recours à la VAR. Le niveau de l'arbitrage a été «volé» (très mauvais et biaisé), a-t-il regretté, avant d'enchaîner : «Un tel arbitre ne mérite pas de diriger une finale de cette manière. D'ailleurs, ce qui est intrigant, c'est de voir l'arbitre Jean-Jacques Ndala Ngambo officier le match d'ouverture entre le Maroc et les Comores lors duquel il a sifflé un penalty pas du tout valable en faveur des Marocains, et le désigner par la suite pour officier la finale !».

Scandales d'arbitrage

L'étonnement de Gamal Al-Ghandour est justifié par le fait que l'Afrique renferme en son sein des referees très compétents ayant fait leurs preuves dans des compétitions internationales. «Nous disposons d'arbitres qui dirigent des matchs de niveau mondial, notamment l'Algérien Mustapha Ghorbal, bien connu de tous et qui sait parfaitement gérer les rencontres», a-t-il indiqué non sans conclure par une note d'amer-tume : «Le monde est désormais conscient que la Coupe d'Afrique a été marquée par des scandales d'arbitrage, à commencer par la finale, ainsi que les matchs Algérie-Nigeria et bien d'autres». Agé de 68 ans, Al-Ghandour est un ancien arbitre international ayant une riche carrière (de 1981 à 2002). Il a officié dans des compétitions majeures telles que les CAN (1996-1998-2000-2002), JO 1996, Coupe d'Asie des nations 1996, Euro 2000, Coupe des confédérations 2001, Coupe du monde de football (1998-2002).

MERCATO : Abdelli est mis à l'écart par Angers !

Déjà d'accord avec l'Olympique de Marseille, Himad Abdelli souhaite faire l'objet d'un transfert dès cet hiver. La situation se tend avec Angers. S'il s'est toujours montré respectueux du cadre angevin, Himad Abdelli voit ses relations avec le club français se détériorer. À 26 ans, l'international aux 8 sélections est en effet d'accord avec Marseille, dont il est très ouvertement supporter, et devrait rejoindre le club quoi qu'il arrive. La mention «quoi qu'il arrive» a son importance : libre de tout engagement dans 6 mois, Abdelli a déjà décidé d'être joueur marseillais... mais il a également le désir de l'être dès à présent et non à partir de la saison prochaine, ce que semble compliquer Angers avec des demandes élevées. L'influence de l'Algérien Saïd Chaabane demeure très forte du côté du SCO, pour l'heure inflexible dans ses demandes. D'après Ouest France, les dirigeants angevins ont ainsi décidé d'envoyer leur joueur s'entraîner en réserve, sous les ordres d'un certain Anthar Yahia. Les prochaines heures devraient être déterminantes : la première offre de l'OM a été refusée, et une seconde serait en préparation.

L'UNRWA condamne la démolition de son siège à Al-Qods-Est occupé par l'entité sioniste

La démolition du siège de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par les forces d'occupation sionistes, hier mardi, à Al-Qods-Est occupé, a suscité une vive condamnation de la part de l'agence onusienne.

Le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié cet acte d'«attaque sans précédent» contre l'ONU, dont les locaux sont protégés par le droit international. La démolition représente «un nouveau niveau de mépris ouvert et délibéré du droit international, y compris des privilèges et immunités des Nations unies», par l'entité sioniste, a déclaré M. Lazzarini sur les réseaux sociaux. La même chose pourrait arriver à toute autre organisation ou mission diplomatique, «que ce soit dans le Territoire palestinien occupé ou ailleurs dans le monde», a-t-il averti, soulignant que «cela doit servir d'avertissement». Faisant écho à ces préoccupations, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a exprimé son «indignation» face à ce qui marque une escalade des tensions entre les autorités sionistes et l'UNRWA. «Cela s'ajoute à ce que nous constatons depuis un certain temps : des attaques contre les organisations humanitaires et les acteurs des Nations unies qui tentent d'apporter de l'aide», a déclaré Ravina Shamdasani, porte-parole du Haut-Commissaire. Le 14 janvier, les forces d'occupation sionistes sont entrées dans un centre de santé de l'UNRWA à Al-Qods-Est et ont ordonné sa fermeture. Dans les semaines à venir, les approvisionnements en eau et en



électricité des installations de l'UNRWA devraient être coupés, y compris pour les bâtiments utilisés pour les soins de santé et l'éducation. «Il s'agit d'une conséquence directe de la législation adoptée par le Parlement (de l'entité sioniste) en décembre, qui a renforcé les lois anti-UNRWA existantes adoptées en 2024», a déclaré M. Lazzarini. Auparavant, les locaux de l'UNRWA

avaient été la cible de pyromanes dans le cadre d'une «campagne de désinformation à grande échelle» menée par l'entité sioniste, a affirmé le chef de l'agence onusienne. Cela s'est produit malgré une décision rendue en octobre dernier par la plus haute juridiction des Nations unies, la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a réaffirmé que l'entité sioniste était tenue «de faciliter les opé-

rations de l'UNRWA, et non de les entraver ou de les empêcher». La Cour a également souligné que l'entité sioniste «n'avait aucune compétence sur Al-Qods-Est», a noté M. Lazzarini. «Le droit international est de plus en plus bafoué depuis trop longtemps et risque de perdre toute pertinence en l'absence de réaction des Etats membres», a-t-il encore averti.

L'ENTITE SIONISTE PREND D'ASSAUT SES LOCAUX A EL QODS-OCUPEE : Guerre totale contre l'UNRWA



L'attaque de ce mardi s'inscrit dans la suite d'agressions contre l'office onusien, qui depuis le déclenchement du génocide contre Ghaza, s'est distingué par un engagement sans failles auprès des populations martyrisées. L'entité sioniste est passée hier à un palier supérieur dans la guerre déclarée contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) en territoires occupés. Sans avertissements préalables, et en plein cessez-le-feu et présumé contexte de redynamisation diplomatique à Ghaza avec l'annonce de l'entrée en vigueur de la phase 2 du «Plan de paix», des bulldozers de la puissance occupante ont été lâchés

sur des bâtiments du siège de l'agence onusienne à d'El Qods-occupée. L'agence frappée d'une «interdiction» inique d'activité, par un «parlement» sioniste qui foule au pied le principe d'immunité du réseau onusien, en vertu du droit international, constitue la pierre angulaire du dispositif de soutien humanitaire au peuple palestinien depuis sa création en 1949, sur résolution de l'Assemblée générale de l'ONU. La direction de l'UNRWA, qui dénonce «une attaque sans précédent», rapporte que l'agression a été menée aux premières heures de la matinée, après que les agents de sécurité postés sur place eurent été sommés de quitter les

lieux. Un porte-parole de l'agence, dans des déclarations aux médias, ajoute que «l'attaque constitue une violation grave du droit international et des privilèges et immunités des Nations unies», soulignant qu'au delà de la gravité des destructions physiques portés au siège, l'agression «devrait servir de signal d'alarme», car «ce qui arrive aujourd'hui à l'Unrwa peut arriver demain à n'importe quelle autre organisation internationale ou mission diplomatique». Le sadisme sioniste va, selon des informations, jusqu'à prévoir la construction de colonies sur l'assiette même de terrain qui abrite les locaux rasés. L'attaque de ce mardi s'inscrit

dans la suite d'agressions contre l'office onusien, qui depuis le déclenchement du génocide contre Ghaza, s'est distingué par un engagement sans faille auprès des populations martyrisées. Plus de 380 agents de l'office, autochtones pour la majorité, sont tombés en martyrs sous les bombardements israéliens depuis octobre 2023. Un engagement qui lui a valu à l'organisation, des accusations de participation à la résistance palestinienne et d'accueillir des combattants. Son premier responsable, Philippe Lazzarini, déclaré persona non grata par l'entité sioniste, alerte quotidiennement depuis plus de deux ans sur les atrocités sionistes et la détérioration vertigineuses de la situation humanitaire dans l'enclave. L'assaut contre les locaux d'El Qods-occupée s'inscrivent par ailleurs dans un élan global de guerre au réseau humanitaire international, aussi bien dans la bande de Ghaza qu'en Cisjordanie occupée. Depuis le 1er janvier, l'entité sioniste a interdit l'accès à un ensemble de 37 ONG de premiers plan dans le secours et l'humanitaire, dont Médecins sans frontières (MSF) et Handicap international, au motif fallacieux de ne pas avoir communiqué l'identification de leurs effectifs palestiniens à l'administration occupante. Ces restrictions renforcent une politique barbare d'entraves à l'acheminement des aides humanitaires pour les populations de l'enclave de Ghaza, malgré la signature d'un accord global, prévoyant la levée des obstacles depuis octobre 2025. Annoncé comme la panacée à l'impasse politique et humanitaire sur place, le comité des technocrates palestiniens risque également de se heurter à une hostilité active de l'administration sioniste, selon des échos rapportés par des médias.

Des «niveaux record» de maladies à Ghaza

Le chef de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a mis en garde contre des "niveaux record" de maladies dans la bande de Ghaza, frappée par une agression génocidaire sioniste et des conditions climatiques difficiles. "Alors que la guerre fait rage depuis plus de deux ans dans la bande de Ghaza, les enfants n'ont pas reçu à plusieurs reprises les vaccins dont ils ont besoin pour se protéger des maladies évitables", a écrit lundi, Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA sur les réseaux sociaux. "Les conditions hivernales : le froid, les fortes pluies et les inondations, frappent Ghaza de plein fouet. Cela aggrave les risques de maladies qui ont déjà atteint des niveaux records en raison du manque d'eau et d'assainissement dans les abris surpeuplés et de l'effondrement du système médical", a-t-il ajouté. "Hier, en collaboration avec l'UNICEF, l'OMS, les partenaires locaux et les équipes de l'UNRWA, ont lancé la deuxième phase d'une campagne de vaccination pour les enfants de moins de trois ans", a-t-il ajouté, soulignant que "l'UNRWA œuvre pour sauver des vies à Ghaza".

Philippe Lazzarini après la démolition du siège de l'UNRWA par l'entité sioniste :
«Une attaque sans précédent» contre l'ONU

La démolition du siège de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par les forces d'occupation sionistes, mardi, à Al-Qods-Est occupé, a suscité une vive condamnation de la part de l'agence onusienne. Le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié cet acte d'«attaque sans précédent» contre l'ONU, dont les locaux sont protégés par le droit international. La démolition représente «un nouveau niveau de mépris ouvert et délibéré du droit international, y compris des privilèges et immunités des Nations unies», par l'entité sioniste, a déclaré Lazzarini sur les réseaux sociaux. La même chose pourrait arriver à toute autre organisation ou mission diplomatique, «que ce soit dans le Territoire palestinien occupé ou ailleurs dans le monde», a-t-il averti, soulignant que «cela doit servir d'avertissement». Faisant écho à ces préoccupations, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a exprimé son «indignation» face à ce qui marque une escalade des tensions entre les autorités sionistes et l'UNRWA. «Cela s'ajoute à ce que nous constatons depuis un certain temps : des attaques contre les organisations humanitaires et les acteurs des Nations unies qui tentent d'apporter de l'aide», a déclaré Ravina Shamdasani, porte-parole du haut-commissaire. Le 14 janvier, les forces d'occupation sionistes sont entrées dans un centre de santé de l'UNRWA à Al-Qods-Est et ont ordonné sa fermeture. Dans les semaines à venir, les approvisionnements en eau et en électricité des installations de l'UNRWA devraient être coupés, y compris pour les bâtiments utilisés pour les soins de santé et l'éducation. «Il s'agit d'une conséquence directe de la législation adoptée par le Parlement (de l'entité sioniste) en décembre, qui a renforcé les lois anti-UNRWA existantes adoptées en 2024», a déclaré Lazzarini. Auparavant, les locaux de l'UNRWA avaient été la cible de pyromanes dans le cadre d'une «campagne de désinformation à grande échelle» menée par l'entité sioniste, a affirmé le chef de l'agence onusienne. Cela s'est produit malgré une décision rendue en octobre dernier par la plus haute juridiction des Nations unies, la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a réaffirmé que l'entité sioniste était tenue «de faciliter les opérations de l'UNRWA, et non de les entraver ou de les empêcher». La Cour a également souligné que l'entité sioniste «n'avait aucune compétence sur Al-Qods-Est», a noté Lazzarini.

DAVOS (SUISSE) : Un Forum économique sous haute tension

Donald Trump reste ferme sur sa volonté de mettre la main sur le Groenland et déclare bien le faire savoir à l'occasion du Forum économique de Davos qui s'est ouvert depuis hier (mardi) dans la station des Alpes Suisse. Hier, le président américain a lancé une salve de critiques acerbes à l'encontre de certains dirigeants européens sur ses réseaux sociaux, en premier lieu ceux du Royaume Uni et la France.

Cette dernière est d'ailleurs sous la menace de voir ses exportations de vins et de champagne vers les Etats-Unis surtaxée à hauteur de 200%. Donald Trump a, par ailleurs, annoncé une réunion des "différentes parties" à Davos sur le Groenland, alors que côté européen, quelques voix seulement se sont exprimées pour proposer de lever ce qu'il considère comme un malentendu. "Je ne pense pas qu'ils vont résister beaucoup. Nous devons l'avoir. Le Groenland est essentiel pour la sécurité nationale et mondiale. Il ne peut y avoir de retour en arrière, sur ce point, tout le monde est d'accord !", a-t-il encore martelé assumant ouvertement un bras de fer qui ne cesse de se corser. Pour bien faire comprendre qu'il ne plaisante pas, le président américain a publié des images générées par l'IA, le représentant lui-même et son staff, plantant le drapeau américain sur une étendue de glace représentant l'île du Groenland. Les résonances de ces semonces ont bien entendu pesé hier sur la première séance du Forum économique à Davos. Prenant la parole, La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé une «augmentation massive des investissements européens au Groenland», s'engageant en même temps à travailler avec les Etats-Unis à «l'amélioration de la



sécurité dans l'Arctique». La sécurité est l'un des arguments centraux de l'offensive actuelle du locataire de la Maison-Blanche, avançant que l'île stratégique n'est pas suffisamment prémunie des influences directes de la Chine et de la Russie. «Je pense en particulier que nous devrions consacrer une partie de l'augmentation de nos dépenses de défense à la mise en place d'une capacité européenne de brise-glace et d'autres équipements essentiels à la

sécurité dans l'Arctique», a-t-elle exposé. Plus tard, le président français Emmanuel Macron, sans doute le dirigeant européen dont les relations sont au plus mal avec le président américain en ce moment, a signifié à partir de la même tribune que l'Europe ne devrait pas se laisser faire, aussi bien dans la défense de la «souveraineté» du Danemark sur le territoire autonome du Groenland que sur celui des menaces de Washington quant à la charge douanière

contre l'UE. Le Premier ministre canadien, Mark Carney, également présent a, quant à lui affirmé un soutien ferme au Danemark et au Groenland. La journée d'aujourd'hui s'annonce en tout cas tendue dans la prestigieuse station alpine, avec l'arrivée de Donald Trump, accompagné d'une délégation annoncée comme forte, et sa prise de parole devant des dirigeants avec lesquels rien ne semblent plus aller.

OXFAM PUBLIE SON RAPPORT 2026 :

Le pouvoir politique otage de la puissance financière

Oxfam rappelle qu'au moment même où la fortune des cinq hommes les plus riches a augmenté de 114 % depuis 2020, une personne sur quatre dans le monde — soit environ 2 milliards d'individus — souffre d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Au moment où le Forum économique mondial de Davos se tient en ce mois de janvier 2026, le dernier rapport d'Oxfam intitulé « Résister au règne des plus riches » et publié avant-hier, dresse un constat sans appel sur l'état de la planète. Selon les rédacteurs de ce rapport qui se sont basés sur des données chiffrées et authentiques, nous ne sommes plus simplement face à une crise économique passagère, mais devant un tournant historique où la concentration extrême des richesses menace de briser définitivement le contrat social. Le premier constat relevé par Oxfam ; contraction de « Oxford Committee for Famine Relief », une confédération internationale d'ONG qui lutte contre les causes structurelles de la pauvreté et des inégalités dans plus de 80 pays, est l'explosion de la fortune des ultra-riches qui atteint désormais des proportions défiant l'entendement. Au terme de l'année 2025, la fortune cumulée des milliardaires à travers le globe a grimpé pour atteindre 18.300 milliards de dollars. Ce chiffre marque un bond spectaculaire de plus de 16 % en seulement douze mois, une croissance trois fois plus rapide que la moyenne annuelle enregistrée au cours des cinq dernières années. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le monde compte plus de 3.000 milliardaires. Ces données ne sont pas que des statistiques financières ; elles témoignent d'une accélération brutale de l'accaparement des ressources mon-



diales par une élite de plus en plus restreinte. Oxfam rappelle qu'au moment même où la fortune des cinq hommes les plus riches a augmenté de 114 % depuis 2020, une personne sur quatre dans le monde — soit environ 2 milliards d'individus — souffre d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Près de la moitié de la population mondiale, soit 3,6 milliards de personnes, vit encore avec moins de 6,85 \$ par jour, luttant quotidiennement contre une inflation galopante qui a vu les salaires réels de près de 800 millions de travailleurs chuter globalement de 1.500 milliards de dollars sur deux ans. Le rapport démontre que la seule croissance de la richesse des milliardaires durant l'année écoulée — qui s'est élevée à plus de 2,7 milliards de dollars par jour — aurait suffi à sortir des centaines de millions de personnes de l'extrême pauvreté. Par

ailleurs, le rapport d'Oxfam analyse en profondeur la manière dont cette puissance financière se transforme en un pouvoir politique, qualifié d'oligarchie moderne. Les inégalités économiques ne sont pas le fruit du hasard mais de choix législatifs délibérés, influencés par ceux qui possèdent les ressources. Dans de nombreux pays développés, 80 à 90 % des médias d'envergure nationale sont désormais contrôlés par seulement une dizaine de milliardaires. Ce contrôle de l'élite économique sur les moyens d'information tend à marginaliser les préoccupations des classes populaires. Face à l'insupportable montée des inégalités, les peuples se mobilisent, mais la réponse des États est de plus en plus marquée par la force. Oxfam et d'autres organisations dénoncent une tendance mondiale où, en 2025, 142 manifestations antigouvernementales d'en-

vergure ont éclaté dans 68 pays en un an, la grande majorité ayant subi des violences policières et des répressions entraînant des détentions arbitraires et des atteintes graves aux libertés civiles. Le rapport souligne que cette spirale autoritaire menace non seulement le bien-être économique, mais aussi la paix sociale et la stabilité des nations. Pour sortir de cette impasse et garantir une vie digne à chaque être humain, Oxfam exhorte les États à engager une rupture radicale avec le modèle néolibéral actuel. La recommandation centrale du rapport est l'instauration immédiate d'un impôt sur les grosses fortunes. Le document démontre qu'un impôt de seulement 2 % sur la fortune des 3.000 milliardaires que compte la planète, permettrait de dégager des ressources colossales, estimées à plus 300 milliards de dollars par an. Cela étant, au-delà de la redistribution fiscale, pour Oxfam, chaque pays devrait adopter un plan national de réduction des inégalités avec des objectifs chiffrés et transparents. Il s'agit de redonner le pouvoir au plus grand nombre en protégeant l'espace civique et en encourageant de nouveaux modèles de propriété, comme les coopératives, qui répartissent mieux la valeur créée. En conclusion, le rapport d'Oxfam pour 2026 ne se contente pas de documenter un désastre, il propose une voie de sortie. La pauvreté et l'insécurité alimentaire ne sont pas des fatalités naturelles, et le choix qui s'offre aux dirigeants réunis à Davos est simple : continuer à servir les intérêts d'une oligarchie de plus en plus déconnectée, ou engager les réformes courageuses nécessaires pour bâtir un monde plus humain, plus juste et plus respirable pour les générations futures.

Des experts de l'ONU interpellent le Maroc sur les conditions de détention d'un défenseur sahraoui des droits humains

Des experts de l'ONU interpellent le Maroc sur les conditions de détention du défenseur sahraoui des droits humains, Mohamed Embarek Lefkir. La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, et d'autres experts de l'ONU interpellent le Maroc sur la détérioration de l'état de santé de Mohamed Embarek Lefkir, exprimant leur préoccupation face aux conditions de détention sévères de ce défenseur et au manque de traitement médical et de visites familiales.

L'état de santé de Lefkir se détériore gravement,

« Nous exprimons notre préoccupation quant aux allégations de conditions de détention sévères de M. Lefkir et de manque de traitement médical approprié », écrivent ces experts dans une communication transmise au gouvernement du Maroc en novembre dernier et publiée ce mardi. Selon cette communication, Lefkir a été transféré le 21 janvier 2021 de la prison locale d'Ait Melloul à la prison locale de Tan-Tan, au sud du Maroc. Depuis son arrivée à Tan-Tan, ce défenseur sahraoui des droits humains souffre d'un isolement complet et d'un refus de soins médicaux, malgré les plaintes répétées de sa famille. En août 2025, sa santé s'est détériorée et le directeur de la prison lui a refusé l'accès à des examens médicaux et à un traitement approprié. Les médicaments qui lui ont été fournis en prison étaient emballés dans des papiers blancs non marqués, sans aucune étiquette ni détail médical, ce qui « soulève des inquiétudes quant à leur nature et leur sécurité », soulignent les experts dans leur communication. Un mois après, l'état de santé de Lefkir se détériore gravement, nécessitant son transfert à l'hôpital. Mais, il ne reçoit « ni de diagnostic approprié ni de traitement adéquat ». Pis encore, sa famille n'a jamais été officiellement informée de son transfert à l'hôpital.

SOUDAN: Le Kordofan face au spectre des massacres

Kadugli et Dilling, dans la région du Kordofan au Soudan, connaissent une situation militaire et humanitaire alarmante. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, redoute que les exactions commises à El Fasher fin octobre ne se répètent à Kadugli et Dilling, dans le Kordofan soudanais. Ces 2 villes stratégiques sont désormais au cœur des inquiétudes du chef des droits humains de l'ONU qui a décrit, à l'issue d'une mission de cinq jours au Soudan, une situation militaire et humanitaire alarmante, dont des bombardements, frappes aériennes et combats au sol exposant directement les civils.

Plus de 25.000 déplacés et une menace de famine

Selon son bureau, plus de 25.000 personnes ont déjà été déplacées dans l'ensemble du Kordofan du Sud depuis la fin octobre, date à laquelle les hostilités se sont intensifiées entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise. La menace se précise autour de Kadugli, ville assiégée et où une situation de famine a été confirmée. « Selon certaines informations, des troupes supplémentaires des Forces de soutien rapide et de leur allié, le SPLM-Nord, se trouveraient à environ 20 kilomètres de la ville assiégée de Kadugli », a déclaré mardi Ravina Shamdasani, porte-parole du bureau des droits de l'homme, lors d'un point de presse régulier à Genève. Face à cette concentration de forces et à l'aggravation rapide de la crise humanitaire, le Haut-Commissaire a lancé un avertissement sans ambiguïté aux belligérants. « Le Haut-Commissaire a exhorté toutes les parties au conflit, notamment lors d'une réunion avec une délégation des FSR dimanche, à veiller à ce que les crimes commis pendant et après la prise de contrôle d'El Fasher ne se reproduisent pas à Kadugli, Dilling et dans l'ensemble de la région du Kordofan », a poursuivi Shamdasani.

MADAGASCAR: Une exposition sur les oiseaux pour sensibiliser «au sensible»

la seconde édition de l'exposition « Interpeller le vivant » accueille ses visiteurs à Antananarivo. La thématique choisie et sur laquelle la douzaine d'artistes ont croisé leurs créations est celle des oiseaux.

Ces sentinelles de la nature, excellents indicateurs de l'état de l'environnement, jouent un rôle éminemment important dans l'imaginaire collectif et la culture malgache. Pour pénétrer dans l'exposition, il faut d'abord traverser un tunnel. Une immersion auditive et visuelle déboussolante, intitulée « Do you hear me ? ». L'installation, signée Verena Konrad, propulse le visiteur dans une forêt artificielle, où les feuilles qui tapissent les murs ont été réalisées avec des emballages, et où les chants des oiseaux ont tous été créés par ordinateur. « Là, on est dans l'artifice », explique Ihoby Rabarijohn, la curatrice de l'exposition. « Bientôt, est-ce qu'on sera obligé d'être dans des forêts qu'on fabrique ? Voilà la question d'« Interpeller le vivant ».

« Les oiseaux représentent la résilience »

Suspendues au plafond, aux murs, des « têtes » d'oiseaux endémiques de Madagascar peintes sur des canettes écrasées. Ces portraits sont les œuvres de l'artiste plasticien communautaire landry



Randriamandroso, installé depuis 25 ans aux États-Unis. « Pour moi, les oiseaux représentent la résilience, car ils existent encore aujourd'hui, même si nous avons modifié leurs habitats, nous avons construit beaucoup de maisons »,

explique landry Randriamandroso. « Ils représentent aussi l'adaptation, parce qu'ils s'adaptent à leur environnement changeant, ou ils s'éloignent et trouvent d'autres endroits pour survivre. C'est important pour moi d'accepter le fait que

je participe à l'évolution de l'environnement. Peut-être que je ne coupe pas directement d'arbre, mais sans doute que le lit dans lequel je dors est fait de bois provenant d'un arbre qui faisait partie d'un écosystème quelque part. »

La peintre Tarsila do Amaral ou les équivoques du modernisme, au Musée du Luxembourg



L'artiste brésilienne, exposée jusqu'au 2 février 2025 dans l'établissement parisien, resta captive des stéréotypes sociaux et raciaux dominants à son époque. Tarsila do Amaral (1886-1973) est la figure majeure de la création artistique au Brésil dans l'entre-deux-guerres. Bien qu'elle ait fait maints séjours en France, elle n'y avait jamais été le sujet d'une rétrospective. Celle que

présente le Musée du Luxembourg, à Paris, réunit près de 150 œuvres et documents. Mais, parce qu'elle est assez exhaustive, elle suscite des réflexions contradictoires, jusqu'au malaise. L'artiste naît en 1886 dans une famille de la grande bourgeoisie de l'Etat de Sao Paulo, à la tête de fazendas, ces grandes propriétés terriennes consacrées au café. Son enfance et son adolescence sont

conformes à cette situation confortable : une bonne éducation, une préceptrice belge pour parler français, des leçons de piano, un premier voyage en Europe à 16 ans et un mariage à 18 ans avec un cousin de sa mère, union qui dure peu. Au piano la jeune femme préfère la peinture, qu'elle étudie à Sao Paulo, puis à Paris, où elle se rend en 1920. Académie Julian, Louvre, premier ta-

bleau accepté au Salon de la Société des artistes français en 1922, impressionnisme tardif : elle est d'abord loin de ce qui agite la vie intellectuelle parisienne. Mais elle s'en aperçoit vite. De retour à Sao Paulo en 1922, elle rejoint les écrivains qui se disent « modernes », fonde avec eux un groupe, se lie au poète et essayiste Oswald de Andrade (1890-1954), et revient à Paris avec lui en 1923. En mars, elle s'inscrit aux cours d'André Lhote, qui se réclame du cubisme. Le couple rencontre Blaise Cendrars, grâce à qui ils font la connaissance de Constantin Brancusi, de Georges Braque, de Sonia et Robert Delaunay, de Pablo Picasso... En octobre, elle suit brièvement l'enseignement de Fernand Léger. Son aisance financière lui permet d'acquérir des œuvres de ses nouveaux amis. L'initiation est donc rapide et ses effets se voient clairement : lignes géométriques, plans de couleur frontaux et volumes courbes modulés à la Léger. Elle applique ces solutions plastiques aux paysages du Brésil, où elle revient en décembre 1923 et où Cendrars séjourne au début de 1924.

"ON SE VOIT AU TRIBUNAL" :

Daniel Riolo menacé par un célèbre journaliste, il réplique contre son "petit cirque"

On le sait, Daniel Riolo n'est pas du genre à avoir la langue dans sa poche et ses propos peuvent parfois avoir des répercussions. Après l'émission de L'After Foot, un journaliste sportif bien connu a affirmé qu'il comptait l'attaquer en justice suite à ses propos à son encontre. Depuis le lancement de L'After Foot en 2006, l'émission consacrée au sport le plus populaire de la planète a pris une toute autre dimension. Si dans les premières années le public était assez restreint, la voix des journalistes présents dans le talk show du soir sur les ondes de RMC a une très grosse répercussion désormais. Fer de lance de l'émission, Daniel

Riolo est plutôt du genre à dire ce qu'il pense et ce qu'importe les conséquences. Récemment, il s'en est pris assez violemment à Jean-Pierre Caillot, le président du Stade de Reims, qu'il a notamment traité de "laquais". Dans l'émission du 23 mars, les débats ont tourné autour de l'affaire qui agite le Paris Saint-Germain en ce moment, à savoir la mise en examen pour "extorsion en bande organisée" et "tentative d'extorsion" de César Mavacala. Ce dernier n'est autre que le compagnon de l'attaquante parisienne Kadidiatou Diani, et il est également proche d'Aminata Diallo. Le compagnon de Géraldine Maillet a affirmé hier

que le journaliste Romain Molina, connu dans le monde du football pour avoir révélé plusieurs scandales, a été instrumentalisé par César Mavacala pour servir ses intérêts.

Pas de droit de réponse dans ton livre, pas d'invitation pour débattre, donc tu répondras à un juge

Des accusations très graves à l'encontre de Romain Molina et ce dernier n'a d'ailleurs pas attendu longtemps avant de réagir. Sur son compte Twitter, où il est suivi par plus de 500 000 abonnés, le journaliste de 31 ans s'est adressé à son confrère pour lui faire une annonce

assez inattendue. "On se voit au tribunal Daniel Riolo et on verra qui dit vrai. Pas de droit de réponse dans ton livre (alors que c'est la base du journalisme), pas d'invitation pour débattre (marrant pour un mec aussi sûr de lui), donc tu répondras à un juge. Courage pour prouver tes mensonges !", lance-t-il à l'intention de Daniel Riolo. Loin de se démonter, le journaliste, qui intervient également le midi dans l'émission d'Estelle Denis, lui a répondu du tac au tac : "Avant de se voir... tu vas passer d'abord devant la police et quand tu auras le rapport sous les yeux et les écoutes... peut-être tu arrêteras ton petit cirque du mec offusqué..."

Une sculpture d'Ai Weiwei détruite en plein vernissage par un vandale en série

Des débris bleu et blanc éparpillés au sol : ci-gît Porcelain Cube (2009). Ce vendredi 20 septembre, un homme a délibérément réduit en morceaux cette grande sculpture en porcelaine peinte à la main signée Ai Weiwei (né en 1957). La scène s'est déroulée devant des invités médusés, en plein vernissage de « Who am I? », une exposition d'œuvres du célèbre artiste chinois au Palazzo Fava à Bologne, la veille de son ouverture au public. Sur la vidéo enregistrée par une caméra de sécurité, on voit le trublion monter sur le socle de l'œuvre et jeter cette dernière au sol, avant de saisir l'un des débris pour le brandir triomphalement. L'homme est alors aussitôt poursuivi, rattrapé et immobilisé par la sécurité du musée en attendant l'arrivée de la police. « C'est avec regret que je dois commenter l'acte de vandalisme qui a frappé l'œuvre d'Ai Weiwei, un grand artiste et un cher ami », a déclaré Arturo Galansino, curateur de l'exposition et directeur général de la fondation Palazzo Strozzi à Florence, dans un message à l'AFP. Ai Weiwei « était préoccupé de savoir si quelqu'un s'était fait mal, et a demandé d'emporter les restes de son œuvre », a-t-il précisé. Les débris ont depuis été remplacés par une photographie de la sculpture avant dégradation.

Ses précédentes cibles :

Les œuvres de Marina Abramović et d'Urs Fischer

Le coupable – un Tchèque de 57 ans du nom de Vaclav Pisevc, qui se définit comme « un artiste contestataire », selon le quotidien italien Corriere della Sera – n'en est pas à son coup d'essai. En 2018 à Florence, il avait attaqué la performeuse serbe Marina Abramović en fracassant un tableau sur son crâne, et pulvérisé de la peinture rouge sur une sculpture en bronze d'Urs Fischer, Big Clay, installée devant le Palazzo Vecchio, piazza della Signoria. En 2022, toujours sur cette célèbre place, il avait mis le feu à un drapeau noir qui recouvrait, en signe de soutien à l'Ukraine, la fameuse copie de 1910 du David de Michel-Ange (1501-1504), causant 15 000 euros de dégâts à cette dernière – ce qui lui avait valu une amende de six mois de prison –, et avait barbouillé de jaune et de bleu (couleurs de l'Ukraine) le lion de l'artiste contemporain Francesco Vezzoli. En 2023, il était revenu sur les lieux, cette fois pour escalader, le mot « censuré » peint sur son corps nu, la statue Hercule et Cacus de Baccio Bandinelli (1525-1534). Un geste en réponse à celui d'Ai Weiwei ? Plusieurs œuvres d'Ai Weiwei revisitent la traditionnelle porcelaine chinoise bleu et blanc, née il y a 1 000 ans, pour interroger notre rapport avec le passé, la tradition et la culture chinoise. L'artiste a par exemple créé des vases qui de loin ressemblent à des antiques classiques, mais sont en réalité ornés de scènes contemporaines impliquant des migrants. Dans l'une de ses œuvres les plus célèbres, un triptyque de trois photographies datant de 1995 (présent dans l'exposition de Bologne), il se met en scène en train de lâcher un vase ancien de la dynastie Han pour le laisser se briser au sol. Un geste iconoclaste qui le montre en train de se libérer du poids des traditions. Le Tchèque faisait-il référence à cet acte artistique du plasticien chinois ? En 2014 au Pérez Art Museum de Miami (PAMM), un autre homme se revendiquant artiste avait brisé un vase à 1 million de dollars qui faisait partie d'une installation d'Ai Weiwei comprenant ces photos de 1995 et des vases chinois anciens repeints dans des couleurs vives. « Je l'ai fait pour tous les artistes locaux qui n'ont jamais été exposés dans les musées locaux, avait alors expliqué le vandale. C'était une protestation spontanée, j'ai vu la photo d'Ai Weiwei qui lâche un vase chinois ancien et le casse. J'ai pris ça comme une provocation de Weiwei à en faire de même ». Des explications que l'artiste chinois avait jugées « injustes ». Suite à la mésaventure de Bologne, le plasticien a déclaré que toute destruction d'une œuvre exposée au public était à ses yeux, « quelle qu'en soit la motivation », « inacceptable ».

La revue «Cinémathèque» bientôt en ligne

Le Centre algérien de la cinématographie (CAC) a annoncé, récemment, le lancement prochain du site électronique de la revue « Cinémathèque », ce qui marque une nouvelle étape dans le développement de cette publication spécialisée, dédiée au septième art.

Lancée en février 2025, la revue trimestrielle s'est rapidement positionnée comme un espace de réflexion et d'information, en publiant des articles d'actualité, des analyses approfondies, des portraits, des entretiens et des études consacrés au cinéma algérien et international. Elle accompagne ainsi l'actualité du secteur cinématographique, tout en participant à la valorisation de la création et de la mémoire filmique. Selon le communiqué du CAC, établissement placé sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, cette présence sur le net constitue « une nouvelle étape qualitative qui traduit une volonté réelle d'accompagner la transition numérique et d'ouvrir un espace moderne, à la hauteur de l'histoire et de la richesse du cinéma algérien ». À travers cette évolution, la revue « Cinémathèque » deviendra une « plateforme numérique vivante, dédiée à la mémoire cinématographique, à la critique, à l'analyse et à la documentation, accessible aux chercheurs, aux professionnels, aux passionnés du septième art, en Algérie comme à l'étranger », souligne



encore la même source. Le futur site se veut ainsi un outil de diffusion élargi, permettant une meilleure accessibilité aux contenus, un archivage structuré des numéros et une interaction plus importante avec les lecteurs, dans un contexte où le numérique s'impose comme un levier essentiel de visibilité culturelle. De ce fait,

le site de la revue « Cinémathèque » ne sera pas uniquement une vitrine numérique, rappelle le communiqué, mais « une véritable fenêtre culturelle, renforçant la présence du cinéma algérien, accompagnant sa dynamique et consacrant son rôle dans le paysage culturel et créatif ». Cette ambition s'inscrit dans une dé-

marche plus large, qui tend à soutenir les professionnels du secteur, et à encourager la recherche et la critique cinématographiques. Par ailleurs, le troisième numéro de la revue, paru en décembre 2025, comprenait notamment des éditoriaux de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et du directeur du CAC, Adel Mekhalfia, qui y dressaient les enjeux du secteur. Un focus signé le critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui, a été consacré à un témoignage sur Boualem Bessaïh et ses projets cinématographiques. Un article de fond a été dédié au cinéma de Brahim Tsaki, tandis que le dossier central du numéro portait sur l'économie du cinéma, explorant à la fois la profondeur de la mémoire et élargissement des perspectives, tout en abordant les questions de diffusion. Ce troisième numéro a également exploré le cinéma féminin, la formation à travers un bilan de la formation au sein de l'Institut national supérieur du cinéma, ainsi qu'un article d'analyse sur le cinéma et les pandémies. Une diversité thématique qui va de pair l'ambition intellectuelle de la revue.

Journées du film algéro-italien à la Cinémathèque

À l'occasion du soixantième anniversaire du film culte « La Bataille d'Alger », le Centre algérien de la cinématographie (CAC) organise, en collaboration avec la société Casbah Film Production et l'Institut culturel italien d'Alger, les Journées du film algéro-italien, prévues du 24 au 26 janvier à la Cinémathèque d'Alger. Cette manifestation cinématographique s'inscrit dans une dynamique de valorisation de la mémoire nationale et du patrimoine cinématographique algérien, tout en ouvrant un espace de dialogue culturel et artistique avec des partenaires internationaux. À travers cette initiative, les organisateurs entendent renforcer les échanges culturels et cinématographiques entre l'Algérie et l'Italie, et mettre en lumière les liens artistiques et historiques qui ont uni les cinéastes des deux pays, notamment autour des œuvres ayant abordé les thématiques de la libération, de la résistance et de la mémoire. Le programme de ces journées se décline autour de projections, de masterclass et de workshops, ainsi que de rencontres et de débats. La première journée, samedi 24 janvier, s'ouvrira à 15h avec une masterclass consacrée au son animée par

Kamel Mekesser, avant la cérémonie officielle d'ouverture prévue à 17h. La projection de « La Bataille d'Alger » clôturera la soirée et sera suivie d'une discussion avec le public, un temps d'échange autour de cette œuvre emblématique. Réalisé en 1966, « La Bataille d'Alger » est considéré comme l'un des films les plus marquants de l'histoire du cinéma et une référence majeure du cinéma révolutionnaire. Le film revient sur une phase cruciale de la Révolution de libération algérienne, en se concentrant sur les événements de la Bataille d'Alger dans la Casbah. À travers un style quasi documentaire, il expose les méthodes de la résistance populaire et de l'organisation clandestine face à la politique de répression et de torture menée par le colonialisme. L'œuvre se distingue par un langage cinématographique réaliste, le recours à des acteurs non professionnels et un tournage sur des sites réels. « La Bataille d'Alger » a été récompensé par le Lion d'or au Festival international du film de Venise et a également été nommé aux Oscars, consacrant sa portée universelle et son impact. La deuxième journée, dimanche 25 janvier, débutera à 15h avec une masterclass animée par Fry Lounis,



consacrée à l'image. À partir de 17h, le public assistera à des projections-débats autour de deux films. Il s'agit de « Les Mains libres », documentaire algérien réalisé en 1964 par Ennio Lorenzini, qui dresse un portrait du pays au lendemain de l'indépendance et témoigne des premières années de construction nationale, ainsi que de « Trois pistolets contre César » d'Enzo Peri, un film italo-algérien réalisé en 1967. Ce western spaghetti retrace le parcours de trois demi-frères partis à la recherche de la vérité sur la mort de

leur père. Les Journées du film algéro-italien prendront fin le lundi 26 janvier avec, à 18h, la projection suivie d'un débat de « L'Étranger d'Albert Camus ». Cette séance sera précédée d'une masterclass consacrée au montage, assurée par El Hachemi Miliani. Somme toute, cette programmation riche et diversifiée se veut à la fois un hommage au cinéma engagé, un espace de transmission de savoirs, et un rappel de la solidité des relations culturelles et cinématographiques entre l'Algérie et l'Italie.

Des contes pour rêver et grandir

Les éditions Médias Index viennent d'annoncer la parution de deux nouvelles publications destinées au jeune public et à tous ceux qui continuent de cultiver le goût de l'imaginaire et de la transmission. Il s'agit des recueils « Histoires d'oiseaux et autres contes » de Fadila Chaabane, et « Graines de sagesse » de Malika Challa. Avec « Graines de sagesse », Malika Challa propose un recueil de neuf histoires courtes, qui s'adressent aux enfants, sans exclure pour autant les adultes qui les accompagnent dans la lecture. Ces contes, empreints de « sagesse et de moralité », invitent à la réflexion tout en restant accessibles et chaleureux. Conçu comme un outil de complicité entre parents et enfants, le livre encourage des moments de lecture partagés, où la parole circule et où l'imaginaire devient un terrain commun. La lecture de ces récits se transforme en un rituel de tendresse et de découverte,

qui ouvrent des fenêtres sur le monde et offrent à chacun l'occasion d'explorer, de rêver et de grandir ensemble. Ce sont, selon l'expression même de l'ouvrage, des « histoires de Grands pour les Petits », pensées pour nourrir autant l'esprit que l'âme et les émotions. De son côté, Fadila Chaabane entraîne les lecteurs dans l'univers poétique de « Histoires d'oiseaux et autres contes », un recueil de récits imaginaires où les oiseaux occupent une place centrale. La dimension poétique du texte apparaît comme un prolongement naturel de la démarche qui fait de l'imaginaire un moyen d'éveiller la curiosité et l'amour de la nature dès le plus jeune âge. Cette sensibilité est d'ailleurs soulignée dans la quatrième de couverture du livre, où l'on peut lire que « l'intérêt que porte notre auteure aux oiseaux, en particulier et, à la nature, en général, est indissociable de sa passion pour la poésie qui

rajeunit le regard, aiguise la vue. L'inspiration naît alors de la découverte et de l'observation. Quand, pour la première fois de sa vie, elle a vu un olivier fleurir, métamorphosant l'arbre séculaire, elle en fut saisie. Le poète de la sorte rejoint l'enfant, pour qui tout est émerveillement. Voir un papillon voltiger, des oiseaux s'élancer dans les airs, des fleurs sauvages multicolores s'épanouir sur un talus, est un enchantement constant. Tout attire sa curiosité et nourrit son imaginaire, développe sa sensibilité ». Les deux recueils sont d'ores et déjà disponibles dans plusieurs librairies d'Alger, notamment Les Beaux-Arts à Didouche Mourad, La Presse à la Grande Poste, El Ijtihad à la rue Hamani, El Kartassia à l'avenue Colonel Amirouche, et El Kawakeb à El Biar. Par ailleurs, Médias Index est une maison d'édition algérienne qui publie, depuis 2014, des auteurs confirmés et de nouvelles

plumes. L'histoire de l'Algérie, l'actualité et la littérature contemporaine algérienne occupent une place centrale dans son catalogue. L'éditeur revendique une conviction forte, rappelée dans sa présentation qu'on peut lire sur le site Aramebook, selon laquelle « l'écriture, le livre, la littérature sont les meilleurs moyens de résistance face à l'abrutissement que nous vivons et la distraction mentale que nous subissons et qui est provoquée par la révolution technologique en cours ». Engagées pour des causes justes, les éditions Médias Index ont notamment publié, en 2024, un recueil de poèmes réunissant une vingtaine d'autrices et d'auteurs de langue arabe et française en hommage à la Palestine, ainsi que le recueil de Fatima Maaouia intitulé « L'olivier en deuil ». Plus récemment, la maison a également enrichi son catalogue avec la publication du roman « L'Affront » de Rayhana Azer.

Yennayer au-delà de la fête

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) a annoncé la parution d'un numéro spécial de son magazine culturel « Yennayer », consacré aux célébrations nationales du nouvel an amazigh 2976, organisées cette année dans la wilaya de Béni Abbès. Publiée en trois langues (arabe, tamazight et français), la revue est disponible en libre téléchargement sur le site officiel du HCA, et s'inscrit dans une démarche visant à consacrer Yennayer comme un moment qui « faire revivre la mémoire collective, le patrimoine culturel, et renforce les valeurs de solidarité et d'unité nationale ». Dans ce numéro, le HCA propose une lecture globale de cet événement, en mettant en lumière sa portée historique, culturelle et citoyenne. Dans son « Éditorial », le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, souligne que le slogan retenu pour les célébrations officielles, « Yennayer brille pour l'Algérie victorieuse », constitue « un message fort », qui invite à repenser le sens profond de Yennayer, notamment comme « un acte de conscience civilisationnelle, un rayonnement culturel et un symbole de la victoire de l'Algérie par sa culture, son histoire et son unité nationale solide, ainsi que par sa capacité à transformer la diversité en source de force et de créativité ». Selon lui, Yennayer représente une étape renouvelée pour « ancrer les valeurs de solidarité, de dignité, de travail et d'attachement à la terre ». Des valeurs qui ont constitué, au fil des siècles, « un socle moral de la société algérienne », et qui ont permis de « préserver son identité face à toutes les tentatives d'effacement et d'exclusion, tout en renforçant l'esprit de citoyenneté active chez générations montantes ». M. Assad a également estimé que la transmission de cet héritage passe aujourd'hui, notamment, par « la promotion de la langue amazighe, la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, sa valorisation scientifique et culturelle, et par le fait de faire de la culture un véritable levier du développement durable, ainsi qu'un outil de renforcement de la cohésion nationale et de consolidation des constantes fédératrices ». Dans cette perspective, Yennayer 2026 est décrit comme « une promesse de continuité, un message d'espoir et un pont reliant le passé au présent, tout en jetant les bases d'un avenir algérien à l'identité affirmée, victorieux de son héritage et confiant dans son parcours ». En outre, la revue revient en détail sur le lancement des festivités officielles marqué par le départ, depuis Alger en direction de Béni Abbès, de la caravane itinérante de Yennayer. « Ce choix symbolique d'un déplacement à travers le territoire national vise à rapprocher les institutions des citoyens et à consacrer la dimension itinérante et inclusive de Yennayer », souligne la publication, qui insiste sur la portée fédératrice de cette initiative. Le numéro spécial dresse par ailleurs un panorama riche des activités organisées à l'occasion de ces célébrations. Il évoque notamment l'inauguration de la fresque intitulée « L'arabité et l'amazighité », réalisée sous la supervision du musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen, ainsi que l'aménagement d'un espace marché de Yennayer, comprenant des stands de livres et des espaces dédiés aux startups. Le programme a également été marqué par une conférence scientifique sur « la dimension historique et civilisationnelle de Yennayer et son lien avec le calendrier agraire », des spectacles artistiques, des expositions artisanales, des ateliers de traduction, ainsi qu'un forum participatif destiné aux enfants autour du thème « Yennayer symbole de diversité et d'unité ».

APPRENDRE À DÉSAPPRENDRE :

Le nouveau défi de l'intelligence artificielle

Alors que le prix Nobel de physique 2024 vient d'être attribué à John Hopfield et Geoffrey Hinton pour leurs travaux sur les réseaux de neurones artificiels qui ont posé les bases du machine learning (apprentissage machine), nos chercheurs abordent les défis qu'ils cherchent à relever aujourd'hui, dans la lignée des travaux lauréats.

Car si les réseaux de neurones savent désormais très bien apprendre, il leur est pour l'instant difficile d'oublier ce qu'ils savent. Vos données vous appartiennent. Du moins, c'est ce que prévoit la loi européenne sur la régulation des données (RGPD). D'une part, elle limite la collecte de vos données par les entreprises privées à ce que vous avez consenti. D'une autre, elle vous permet de demander l'effacement total des informations vous concernant des serveurs de cet acteur : il s'agit du droit à l'oubli. C'est ce second volet qui nous intéresse ici, et son applicabilité dans le monde moderne. Si supprimer quelques lignes d'une base de données n'a rien de compliqué, la tâche devient nettement plus périlleuse quand l'intelligence artificielle (IA) entre en jeu. En effet, des modèles d'IA de plus en plus complexes, fondés sur des réseaux de neurones artificiels, sont déjà déployés par de nombreux acteurs privés. Ces modèles ont besoin d'apprendre à partir d'un maximum de données pour être performants. Ainsi, la présence d'informations vous concernant dans les serveurs d'une entreprise implique souvent son utilisation pour l'entraînement de ses modèles d'IA. Dès lors, l'oubli de vos données passe de la simple suppression d'une ligne dans un tableau à une opération complexe s'approchant plus de la neurochirurgie appliquée à des « cerveaux » artificiels. Alors, comment réussir à faire oublier une information précise à un réseau de neurones artificiel ?

Oublier les données : des enjeux d'éthique et de vie privée

L'application au cas de la protection des données est importante, mais l'enjeu de l'oubli machine, également appelé désapprentissage, ne s'arrête pas là. L'utilisation d'informations protégées pour l'entraînement de réseaux de neurones artificiels est encore une zone grise aux yeux de la loi. Plusieurs cas de ce type sont en train d'être



traités par la justice dans différents pays et ils pourraient marquer un précédent important pour le futur de la législation de l'intelligence artificielle. Exemple notable : dans certains cas de figure, ChatGPT est capable de réciter des paragraphes entiers d'articles du New York Times, sans pour autant citer sa source. Le quotidien américain a donc porté plainte contre OpenAI, la société développant ChatGPT, et l'issue du procès pourrait bien orienter la jurisprudence future dans le domaine. Toutefois, l'oubli machine ne se limite pas à l'utilisation des données personnelles ou commerciales. En effet, la tendance mondiale depuis quelques années est à l'entraînement de modèles de plus en plus imposants, notamment dans le domaine du traitement du langage où les progrès faits sont impressionnants. Il devient donc de plus en plus compliqué de contrôler la légitimité des données utilisées pour entraîner des IA. Si GPT-3, le modèle d'OpenAI de 2020, avait appris d'un corpus représentant 2 400 années de lecture continue pour un humain moyen, ce chiffre n'a fait qu'augmenter, rendant la vérification ma-

nuelle impossible. Qu'il s'agisse d'affirmations fausses, de contenus racistes ou sexistes, ou bien de coordonnées personnelles d'individus, il y a fort à parier que certains se glissent malencontreusement dans les données d'entraînement et donc dans les connaissances d'un tel modèle. L'absence actuelle de méthodes d'oubli efficaces signifie alors qu'en cas d'infiltration de données non voulues, il n'y aura pas de réelle solution pour effacer cette information outre le réentraînement, dont le coût se chiffre en dizaines de millions d'euros et en centaines de tonnes de CO2.

Comment les neurones artificiels apprennent-ils ?

Pour comprendre la difficulté liée à la suppression d'informations dans un réseau de neurones, il est utile d'avoir une idée de comment un tel réseau « apprend ». Prenons un réseau de neurones chargé de différencier des images de chiens et de chats. L'ensemble des images labellisées (c'est-à-dire avec une légende « chien » ou « chat ») utilisé par le réseau de neurones pour apprendre est appelé « jeu d'entraînement ». Le réseau est initialisé aléatoirement : on

crée des neurones artificiels, organisés en couches, et connectés entre eux. La force de ces connexions, appelée « poids », est l'équivalent des connexions neuronales d'un cerveau réel. Ces poids permettent de caractériser la façon dont l'entrée (l'image de chien ou de chat) est traitée, transformée et envoyée entre les différents neurones du « cerveau » artificiel, pour que ressorte finalement un score entre 0 et 1. Un score de 0 (ou de 1) correspond à la certitude absolue que l'image est un chat (ou un chien), et un score de 0,5 correspond à une incertitude totale entre les deux. Des outils ludiques permettent de se représenter le fonctionnement d'un réseau de neurones. Pendant la phase dite « d'apprentissage », des images du jeu d'entraînement sont montrées au réseau de neurones, qui prédit un label pour chacune d'entre elles. On donne ensuite au réseau le vrai label qui était attendu. Le modèle peut alors calculer l'erreur qu'il a faite. C'est là que la magie va opérer. À partir de la seule information de l'erreur commise, le réseau va mettre à jour l'ensemble de ses poids pour tenter de la corriger. Cette modification utilise des règles de calcul simples à l'échelle d'un neurone, mais incompréhensible pour l'humain à l'échelle du réseau entier.

Où se trouvent les données, une fois le modèle entraîné ?

C'est de là que vient un paradoxe, souvent difficile à comprendre pour les non-initiés : même si l'humain a conçu de A à Z ces architectures d'intelligence artificielle, le système qui en résulte n'est pas totalement compréhensible par son créateur. Certains groupes de neurones sont relativement bien compris par les chercheurs. Toutefois, le rôle précis de chacun des neurones est mal connu et également sujet à interprétation. Il est donc ardu de répondre à une question du type « trouvez l'ensemble des neurones servant à identifier la queue du chien », d'autant que les neurones sont fortement

connectés entre eux et que réduire un neurone à une seule fonctionnalité est généralement impossible. La question posée lorsque l'on cherche à faire du désapprentissage est encore plus difficile : comment chacun des neurones du réseau aurait-il été impacté si on n'avait jamais traité l'image de chat n° 45872 ? Il ne s'agit pas alors d'altérer la capacité du réseau à reconnaître les chats – cette image peut très bien apporter peu d'informations – ni de supprimer l'image de la base de données puisque ce qu'en a appris le réseau est stocké, comme pour un cerveau humain, dans les poids liant les neurones. Il faut alors tâcher d'identifier les connexions neuronales (poids) qui ont le plus appris de cette image en particulier, et modifier leur intensité dans le but de détruire l'information associée à la donnée dont on veut simuler l'oubli.

Différentes pistes vers le désapprentissage

Trois critères principaux assurent un désapprentissage efficace. D'abord, l'oubli doit se faire assez rapidement, sinon il est plus simple de réentraîner le modèle entièrement. Ensuite, les performances du réseau sur les données restantes (non oubliées) doivent rester bonnes. Enfin, l'oubli de l'information doit être assuré par la procédure. Ce dernier point est le plus délicat étant donné qu'il consiste en la vérification de l'absence d'une information. Quantifier mathématiquement les capacités d'oubli de la méthode est donc crucial. Parmi les méthodes envisagées dans la littérature, beaucoup se reposent sur une phase d'apprentissage sur les données restantes. Ce réentraînement permet au réseau de mettre à jour ses poids pour se spécialiser uniquement sur ces données. Le but est « d'écraser » au fur et à mesure l'information des données à oublier, comme le fait par exemple le cerveau humain pour une langue non pratiquée.

2 L'impact de la réalité virtuelle sur la création artistique numérique

La réalité virtuelle (RV) a fait son apparition dans le monde de l'art comme une véritable révolution, bouleversant les méthodes de création et d'expérience artistique. Cette technologie immersive ouvre de nouvelles perspectives pour les artistes numériques, repoussant les limites de ce qui est possible en termes de création et d'interaction avec l'art. Explorons en détail comment la réalité virtuelle transforme le paysage de l'art numérique. L'impact de la réalité virtuelle sur la création artistique numérique est donc profond et multifacette. Elle offre aux artistes de nouveaux outils pour exprimer leur créativité, transforme l'expérience du public, et redéfinit les frontières de ce qui est possible dans l'art. Bien que des défis persistent, le potentiel de la

RV dans le domaine artistique est immense. À mesure que la technologie évolue et que de plus en plus d'artistes l'adoptent, nous pouvons nous attendre à voir émerger des formes d'expression artistique encore inimaginables aujourd'hui. La RV ne remplace pas l'art traditionnel, mais elle l'enrichit, ouvrant de nouvelles voies d'exploration créative et d'expérience esthétique. L'art en réalité virtuelle nous invite à repenser notre conception de l'art, de l'espace, et de la réalité elle-même. Il nous pousse à nous interroger sur la nature de la créativité et de l'expérience artistique à l'ère numérique. Alors que nous nous aventurons plus loin dans ce nouveau territoire artistique, une chose est certaine : la réalité virtuelle continuera de jouer un



rôle crucial dans l'évolution de l'art numérique, ouvrant des possibilités infinies pour

les créateurs et les amateurs d'art du monde entier.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

OpenAI, créateur de ChatGPT, ouvre un bureau à Paris

Cette présence doit permettre à OpenAI « d'accéder au vivier de talents français », a fait valoir l'entreprise dans un communiqué, ajoutant qu'elle commencerait bientôt à recruter. Après s'être installée à Londres et Dublin, la start-up américaine OpenAI, créatrice du très populaire outil d'intelligence artificielle (IA) ChatGPT, va ouvrir un bureau à Paris, a-t-elle annoncé mercredi. Cette présence doit permettre à OpenAI « d'accéder au vivier de talents français », a fait valoir l'entreprise dans un communiqué, ajoutant qu'elle commencerait

bientôt à recruter. « Avec une équipe sur place, nous pourrions collaborer étroitement avec les entreprises, institutions et développeurs français pour les aider à tirer pleinement parti des avantages de l'IA », a déclaré Sam Altman, cofondateur d'OpenAI. L'entreprise a également annoncé son intention d'ouvrir des bureaux à Singapour, New York et Bruxelles plus tard cette année. « Ce choix reflète le dynamisme croissant de notre écosystème français d'intelligence artificielle, que nous voulons positionner comme un des leaders mondiaux »,

a salué de son côté la nouvelle secrétaire d'État chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, Clara Chappaz, citée dans le communiqué.

Dans le radar de Bruxelles

Paris accueillera en février 2025 le prochain sommet international de l'IA, Emmanuel Macron ayant pour ambition affichée de faire de la France un acteur majeur du secteur. L'arrivée d'OpenAI se fera toutefois dans un contexte de bras de fer avec les journaux français. Le développeur de ChatGPT a en effet refusé mi-septem-

bre d'ouvrir des négociations avec deux organismes de la presse française pour utiliser de manière payante les contenus des 800 titres qu'ils représentent. La start-up, valorisée à 157 milliards de dollars après une levée de fonds majeure de 6,6 milliards la semaine dernière, est aussi, comme tous les mastodontes du secteur de l'intelligence artificielle, dans le radar de Bruxelles. L'Union européenne continue ainsi d'examiner le partenariat entre Microsoft et OpenAI et ses impacts sur la concurrence.

Comment l'IA générative bouleverse déjà le monde de la publicité

Ces nouveaux outils sont utilisés pour de premières campagnes et les différents métiers doivent s'adapter. « Un nouveau métier commence à voir le jour : celui de "prompteur", c'est-à-dire le salarié dans l'entreprise qui saura le mieux interagir avec la machine pour faire émerger des contenus qualitatifs », martèle David Leclart, coprésident de l'Association des agences-conseils en communication (AACC). Dans le secteur de la publicité, où s'entre-mêlent spécialistes de la recherche, créatifs, graphistes, producteurs et experts de la donnée, certains acteurs voient déjà des aspects de leur métier remplacés par les outils d'intelligence artificielle (IA) les plus sophistiqués, comme le générateur de texte ChatGPT ou celui d'images Midjourney. « La question n'est pas de savoir si c'est souhaitable ou non. Puisque, en réalité, nous n'avons d'autres choix que de nous adapter à ces évolutions technologiques », glisse un publicitaire. Dans les rues de France et sur les réseaux sociaux ces dernières semaines, nombre de citoyens ont pu apercevoir les premières campagnes créées par l'IA.

Jeudi 22 Janvier 2026

GUATEMALA:
Sept policiers tués
par un gang après
des mutineries
dans des prisons

Le gouvernement du Guatemala a accusé dimanche des gangs d'avoir tué sept policiers, lors de plusieurs attaques, en représailles au refus des autorités de revenir sur leur décision de transférer les chefs de bandes criminelles dans une prison de haute sécurité. Ces assassinats ont eu lieu au lendemain de mutineries et de prises d'otage dans trois prisons du pays, où les détenus appartenant à des groupes criminels protestaient contre ces transferts. "Je suis profondément attristé par la mort de sept agents de la Police nationale qui ont été lâchement attaqués par ces terroristes en réaction aux actions que l'état du Guatemala mène contre eux", a déclaré le ministre de la Gouvernance (Intérieur), Marco Antonio Villeda, lors d'une conférence de presse. Dix autres policiers ont été blessés dans ces attaques et un présumé membre de gang est mort, a-t-il ajouté. Depuis samedi matin, des membres de ces gangs retenaient en otages 45 gardiens et un psychiatre dans trois prisons du pays pour exiger le transfert de leurs chefs vers des prisons aux mesures de sécurité moins sévères, une demande qui a été rejetée par le gouvernement.

PHILIPPINES:
Première découverte
de gaz naturel depuis
plus de dix ans

Du gaz naturel a été découvert, pour la première fois depuis plus de dix ans aux Philippines, sur le site offshore de Malampaya, près des îles Palawan, a annoncé lundi le président Ferdinand Marcos. Environ 98 milliards de pieds cubes (2,8 milliards de mètres cubes) de gaz naturel ont été découverts à cinq kilomètres à l'est du champ de Malampaya, près de l'archipel de Palawan, soit suffisamment pour alimenter 5,7 millions de foyers en électricité pendant un an. "Les premiers tests ont montré que le puits produisait 60 millions de pieds cubes par jour", a déclaré le chef d'Etat dans un communiqué, soulignant que cette découverte, la première depuis plus d'une décennie, consoliderait l'approvisionnement national en gaz pour de nombreuses années à venir".

ETATS-UNIS :
Un jet privé s'écrase,
un mort et plusieurs
blessés

Un jet privé s'est écrasé lundi à l'aéroport de Scottsdale, en Arizona, faisant un mort et trois blessés. Une enquête est en cours. Un jet privé de type Learjet 35A, appartenant au chanteur Vince Neil, membre du groupe de heavy metal Mötley Crüe, s'est écrasé lundi après-midi à l'aéroport de Scottsdale, en Arizona, après avoir percuté un avion stationné sur le tarmac. Selon CNN, l'accident a causé la mort d'un membre de l'équipage et blessé trois autres personnes. Vince Neil ne se trouvait pas à bord de l'appareil au moment du crash.

EL OUED :
Importante saisie
de cigarettes de contrebande

Les services de la Sûreté de la wilaya d'El Oued ont procédé à la saisie d'une importante quantité de cigarettes étrangères issues de la contrebande, et à l'interpellation d'un individu impliqué dans cette activité illégale, indique un communiqué de la police. L'opération a été menée par la brigade mobile de la police judiciaire de Guemmar, et a permis la récupération de pas moins de 68 000 paquets de cigarettes. La marchandise était transportée à bord d'un camion, également saisi, qui devait acheminer le chargement vers une wilaya du Nord du pays. Selon la même source, les cigarettes étaient dissimulées sous une cargaison d'arachides afin de tromper les contrôles et faciliter leur transport. À l'issue de l'opération, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Guemmar, conclut le communiqué.

INTEMPERIES:

Une fillette de 13 ans meurt emportée
par les crues d'un oued à Chlef



Une fillette a trouvé la mort ce mardi après avoir été emportée les crues de l'oued Chekroun, dans la wilaya de Chlef et ce suite aux fortes pluies qui se sont abattus sur la région. Le tragique incident est survenu vers 18h au niveau de la commune Zeboudja, souligne la direction de la protection civile dans un communiqué, soulignant que le corps de la victime âgée de 13 ans a été transporté à la morgue de l'hôpital local. Notons que les éléments de la protection civile ont été appelés à intervenir dans plusieurs régions et wilayas pour des inondations enregistrées suite aux dernières précipitations.

M.Nacera

INTEMPERIES EN TUNISIE :
Trois morts à Monastir

Trois personnes ont trouvé la mort à Moknine dans le gouvernorat de Monastir, en Tunisie, en raison des fortes précipitations qui s'abattent sur la région depuis lundi, a indiqué mardi le directeur régional de la protection civile à Monastir, Raouf Marouani, cité par l'agence TAP. "Les services de la protection civile ont repêché, mardi matin, le corps d'un homme qui flottait sur le lac de Moknine", a précisé le responsable, rappelant que deux décès par noyade ont été précédemment confirmés dans cette délégation dans la nuit de lundi à mardi, en raison des crues provoquées par les fortes pluies. Il s'agit d'une femme dont le corps avait été emporté par les crues et d'une deuxième femme octogénaire handicapée, qui a trouvé la mort dans le quartier de "Kalalat" dans la même ville, après que les eaux aient envahi son domicile", a-t-il encore précisé. Il a confirmé que la Commission régionale de prévention des catastrophes, présidée par le gouverneur de la région, demeure en session ouverte, bien que les pics sont passés. Selon l'Institut national tunisien de la météorologie (INM), les quantités de pluies enregistrées durant les dernières 24 heures dans la délégation de Moknine ont atteint 192 mm. 230 mm ont été enregistrés à Monastir, 242 mm à Sayada-Lamta-Bou Hjar, 92 mm à Jammel et 70 mm à Teboulba. Mardi matin, les gou-



vernorats de Bizerte, Grand Tunis, Nabeul, Zaghouan, Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax ont été placés en vigilance orange, en raison des pluies orageuses et parfois intenses et en quantités localement importantes qui s'abattent sur ces régions. A titre préventif, les autorités tunisiennes ont annoncé mardi la suspension des cours dans plusieurs départements en raison des pluies torrentielles et des inondations qui frappent le pays depuis quelques jours.

M.Bouchra

ACCIDENT DE TRAIN EN CATALOGNE :
Le conducteur du train est décédé,
au moins 15 blessés dont 5 graves



Un train a heurté un mur effondré sur les voies en Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, mardi 20 janvier. Le conducteur est décédé des suites de ses blessures. Selon un premier bilan, 15 personnes sont blessées dont cinq grièvement. Cet accident in-

tervient deux jours après le drame ferroviaire qui a fait 42 morts et de nombreux blessés dans le sud du pays. Un nouvel accident ferroviaire a fait un mort et cinq blessés graves mardi 20 janvier 2026 au soir en Espagne, deux jours après la catastrophe d'Adamuz, en Andalousie, où au moins 42 personnes ont péri et plus de 120 ont été blessées. « Un mur de soutènement est tombé sur la voie, provoquant un accident avec un train transportant des passagers », avait révélé plus tôt la Protection civile sur son compte X. Le gestionnaire du réseau ferroviaire national Adif a indiqué que l'effondrement avait été provoqué par une tempête et les pluies qui s'abattent sur une grande partie de la région. Une personne a été tuée et 37 ont été prises en charge par les secours, dont cinq pour des blessures graves, selon la ministre de l'Intérieur de Catalogne, Nuria Parlon.

L.Kheira

DEUX FEMMES INTERPELLEES
EN FLORIDE

Elles vendaient des os
humains sur Facebook

En Floride, les deux propriétaires d'un magasin de curiosités ont été récemment interpellées pour avoir acheté et revendu des os humains sur Facebook. Propriétaires d'un magasin de curiosités en Floride (États-Unis), deux femmes sont soupçonnées d'avoir mis en vente des restes humains sur Facebook Marketplace. D'après ABC News, leur récente interpellation est le fruit d'une enquête qui avait commencé en décembre 2023.

POUR AVOIR VOLE 6 EUROS :

Un chauffeur Japonais
de bus perd 73.000 euros
de prime de retraite

Un chauffeur de bus japonais a perdu sa prime de départ à la retraite après avoir été filmé en train de voler l'équivalent de 6 euros aux services de bus. L'amende est très salée. Après vingt-neuf ans de service, un chauffeur de bus japonais a perdu sa prime de départ à la retraite, d'une valeur de 73.000 euros. La raison ? Il avait volé l'équivalent de 6 euros sur le prix des billets de passagers. La ville de Kyoto a licencié l'homme, dont le nom n'a pas été révélé, après qu'il a été filmé par la caméra de sécurité de son bus en train de détourner 6 euros (1.000 yens) en 2022. Le chauffeur a poursuivi la ville en justice, après s'être vu refuser son indemnité de départ de plus de 73.000 euros (plus de 12 millions de yens). Condamné en première instance, l'homme a d'abord vu sa peine annulée en appel, le tribunal estimant que la sanction était excessive.

TURQUIE:

Trois personnes condamnées
à perpétuité pour la mort
d'une fillette de huit ans

Un tribunal turc a condamné samedi à la prison à vie trois suspects, dont des membres de la famille, pour la mort d'une fillette de huit ans dans la province de Diyarbakir (sud-est) qui avait bouleversé le pays, a constaté un journaliste de l'AFP. Le corps de Narin Guran, disparue depuis 19 jours, avait été retrouvé en septembre dans un sac dans une rivière à environ un kilomètre du village où elle vivait avec sa famille.

CHINE:

Une explosion dans une
usine en Mongolie intérieure
fait deux morts et 84 blessés

Une explosion dans une usine de la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, a fait deux morts, huit disparus et 84 blessés, ont annoncé lundi les autorités locales. L'explosion s'est produite dimanche à 15h03 dans une usine de tôles de Baogang United Steel, dans l'ouest de la ville de Baotou. Au total, 84 blessés sont actuellement soignés dans des hôpitaux, dont cinq dans un état grave et les 79 autres souffrant de blessures légères, selon le vice-maire exécutif de Baotou M. Lin Li. Un précédent bilan faisait état de plusieurs personnes blessées suite à l'explosion. Le gouvernement a suspendu la production de l'usine touchée par l'accident et a lancé un examen complet de la sécurité des entreprises industrielles et commerciales à l'échelle de la ville. Une équipe d'enquête mise en place par la région autonome examine actuellement les causes de l'accident et les responsabilités encourues. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre les personnes responsables de l'entreprise impliquée.